

CAHIER
SPECIAL
PUBLISCOPIE

L'ENVIRONNEMENT

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 24 MARS 1990 PUBLISCOPIE **La Presse**

**La force de la FQE:
ses 25 000
membres**

**Une stratégie
québécoise
de la conservation**

**La récupération
des huiles usées**

**Les pesticides
domestiques:
quoi de neuf?**

**Une région
fait son bilan**



La Fondation québécoise en environnement:
25 000 membres

CONCERTATION: LA TABLE EST MISE

A la fin du mois d'avril prochain, des dizaines de milliers de Québécois rentreront chez eux avec une petite épinette. L'arbre sera planté dans la cour ou devant la maison. Les enfants poseront des questions et les voisins, toujours curieux, s'en serviront comme prétexte pour engager la conversation. La Fondation québécoise en environnement aura encore réussi son coup: sensibiliser les gens à la dimension environnementale dans la vie de tous les jours.

L'année dernière, on avait procédé à la distribution de 100 000 arbres. En 1990, on a quintuplé la mise. Les épinettes sont offertes par le ministère québécois des Terres et Forêts. La chaîne d'alimentation Steinberg participera au transport et à la distribution via ses succursales. Des journaux et des stations de télévision et de radio offriront des pages et du temps d'antenne pour promouvoir l'événement.

Depuis sa création, la Fondation passe d'un show médiatique à l'autre, organise dîners-galas par-ci, conférences par-là, embarque dans sa campagne environnementale les gouvernements, les grandes entreprises, les personnalités publiques et recrute des supporteurs: 25 000 après trois ans. Comment expliquer un tel succès? Et comment la Fondation réussit-elle à ouvrir tant de portes?

Question d'approche

Pour Louis-Paul Allard, président de la Fondation, tout est une question d'approche. D'abord, au cours de 1986, un noyau d'une vingtaine de personnalités québécoises s'est formé autour de l'idée d'un mouvement ayant des objectifs d'éducation, de formation et de sensibilisation. Il n'était pas question d'une fédération d'organismes déjà impliqués dans la protection de l'environnement. Les membres devaient adhérer à titre individuel, tout

simplement parce que l'environnement, ça les préoccupe. Et surtout, on privilégiait une approche globale.

«Nous sommes tous des pollueurs, explique Louis-Paul Allard. On blâme souvent les dirigeants. Moi, je dis que les entreprises et les gouvernements, ça n'existe pas. Une entreprise, c'est une personne morale composée de personnes physiques. Si on réussit à atteindre les personnes physiques, on arrive à changer l'attitude des entreprises. Mais tout cela ne se fera pas du jour au lendemain. Tout comme la dégradation de la planète ne s'est pas produite instantanément.

La Fondation a abordé avec autant de pragmatisme ses premiers mois d'existence, toujours critiques, au cours desquels elle a dû se faire une place sur la scène québécoise. Là, on n'hésite pas à parler de marketing et de l'importance de l'image véhiculée par la Fondation.

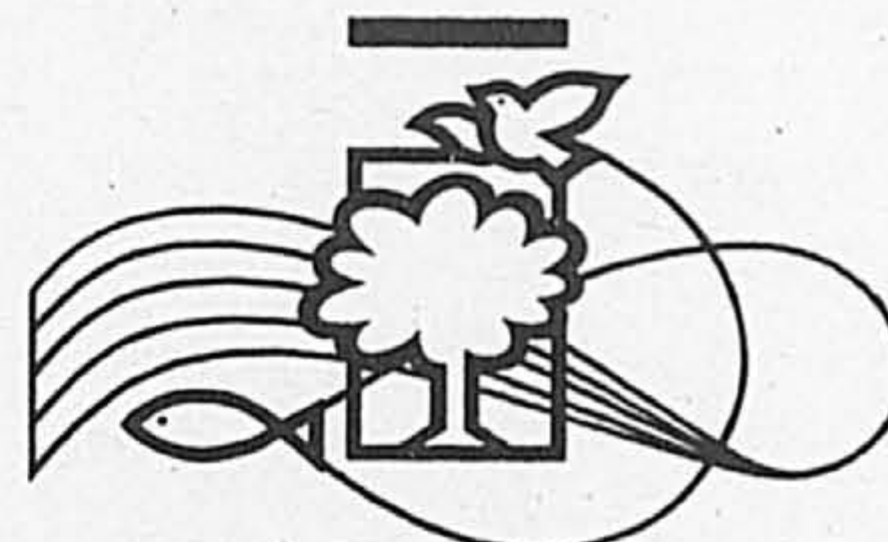
«Nous avons choisi une approche marketing normale, comme n'importe quelle entreprise qui se lance en affaires. Si on n'utilisait pas les mêmes moyens que l'entreprise privée pour se faire connaître, on manquerait notre coup. On serait obligé de faire dix fois le même chemin pour arriver au même résultat», soutient Louis-Paul Allard. La Fondation a donc fait appel aux journaux, aux magazines, à la radio et à la télévision. Elle s'est aussi donné une image de marque positive, ni défaitiste, ni alarmiste. Nous sommes bien loin des guerres de tranchées.

Sortir de l'isolement

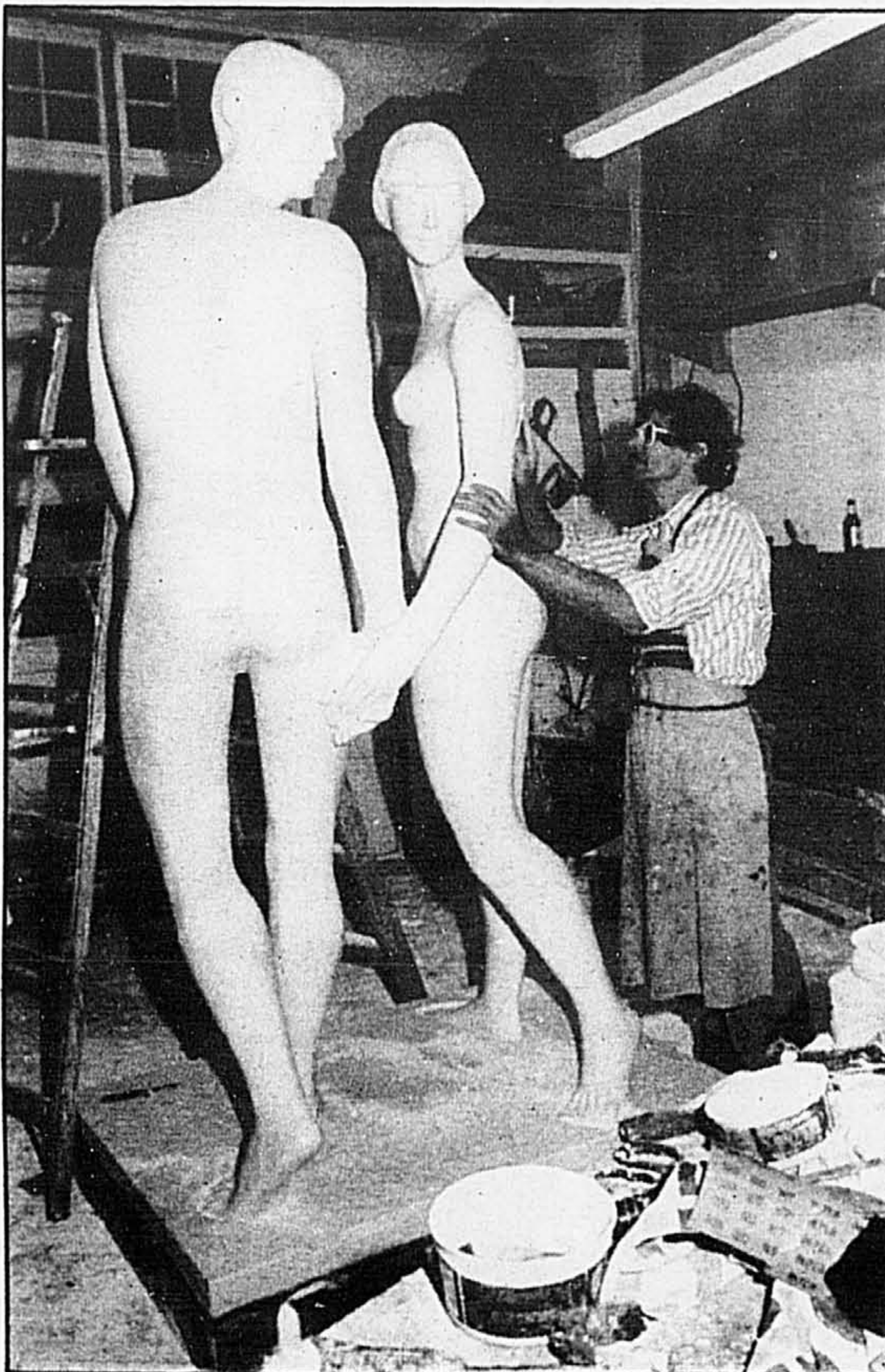
Louis-Paul Allard, se souvient du temps pas si lointain où il fondait dans son patelin *À court d'eau*, organisme dont l'objectif est de dépolluer la rivière l'Assomption. L'équipe d'*À court d'eau* a réussi à obtenir des résultats concrets, mais, en contrepartie, elle s'est retrouvée rapidement toute seule. «Nous avons exercé beaucoup de pression, c'était presque une bataille de ruelle. Mais on nous a isolés, personne ne voulait plus nous parler», se rappelle Louis-Paul Allard. Il était alors temps de créer une table de concertation capable de suivre l'évolution des dossiers. «Il fallait réunir des gens qui ne s'étaient jamais parlés, qui ne s'étaient jamais retrouvés.» La Fondation québécoise ne se définit donc pas comme groupe de pression. Peut-on alors parler d'une approche modérée? «Personnellement,



Louis-Paul Allard,
président de la
Fondation québécoise
en environnement.



FONDATION
QUÉBÉCOISE
EN
ENVIRONNEMENT



Nos traces... un héritage

Tel est le titre de la sculpture (page couverture) de Roger Langevin (à l'oeuvre, ci-contre) achetée de la Fondation québécoise en environnement par la ville de Laval et qu'on peut admirer au Centre de la nature de Laval. La beauté et le sens de l'oeuvre sont dans son double mouvement. Partenaires, l'homme et la femme sont en marche, ce qui symbolise le progrès, mais en même temps ils regardent derrière eux. C'est le regard de la responsabilité, et de la réparation, face à la nature. De toute son oeuvre, Roger Langevin dit: «Mes personnages évoluent dans une sorte de société idéale. Je suis un sculpteur du plaisir d'être: le monde actuel est si angoissé.» Voilà qui décrit bien «Nos traces... un héritage». Roger Langevin a 50 ans et vit à Mont-Laurier.

SPÉCIAL
ENVIRONNEMENT
Hebdo-Québec-La Presse
Responsable des cahiers
spéciaux
Alain Brunet
Responsable de la rédaction
Manon Chevalier
Communications
Photo de la page
couverture
Pierre Charbonneau
Montage
Atelier La Presse
Impression T.R. Offset
Hebdo-Québec Inc.
7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9
Tél.: (514) 285-7319

→

je dis réaliste, répond Louis-Paul Allard. Je serais bien prêt à lancer qu'on doit éliminer toutes les automobiles, mais, dans la réalité, c'est impossible. Il faut travailler à des solutions applicables et acceptables.»

Exemple: le dossier des huiles usées, dont on ne recycle qu'une partie. Ou bien on en brûle des millions de litres chaque année au Québec, ou bien on les éparpille dans l'environnement. La Fondation y travaille depuis le tout début de son existence. Elle tente d'amener les concessionnaires et les pétrolières à la recherche de solutions.

«On essaie de susciter l'intérêt des divers intervenants, mais dans leur domaine propre, là où ils sont compétents, poursuit Louis-Paul Allard. Ce que je dis, c'est qu'il n'y a personne qui connaît mieux leur travail qu'eux et, souvent, ils savent ce qu'il faut faire pour améliorer la situation de l'environnement dans leur milieu. Et une fois que ces gens sont sensibilisés, il n'y a personne pour arrêter leur élan.»

La Fondation a aussi ses détracteurs. Il est arrivé qu'on lui reproche de puiser ses fonds dans les caisses des entreprises polluées. Ou encore que certaines sociétés fassent preuve d'opportunisme et endossant l'uniforme environnementaliste pour se donner un look vert. «Quand les entreprises ne faisaient rien pour l'environnement, les radicaux réagissaient très fort. Maintenant, quand elles entrent en action, on les traite d'opportunistes. Ce ne sera pas long avant que les entreprises qui s'impliquent uniquement par opportunisme se fassent prendre. Une fois qu'elles auront mis le pied dans l'étrier, elles vont devoir suivre le cheval», de rétorquer Louis-Paul Allard.

Le talent de rassembler

Quoi qu'il en soit, il n'est absolument pas question pour la Fondation d'écarter les entreprises du mouvement écologiste. Pour Louis-Paul Allard, citoyens, organismes, entreprises et gouvernements doivent regarder ensemble dans la même direction. La Fondation se penche actuellement sur la question du recyclage des pneus usés. On songe à la création d'un comité spécial qui suivrait non seulement l'évolution des techniques de recyclage, mais aussi celle des méthodes de fabrication, les premières étant intimement liées aux secondes. «C'est la concurrence des méthodes qui va faire en sorte qu'on va trouver les meilleures solutions pour sauver l'environnement»,



enchaîne le président de la Fondation.

La Fondation québécoise en environnement compte bien utiliser la même recette, mais éprouvée, pour réunir les intervenants autour de la table. «Nous avons le talent de regrouper les gens, nous sommes des rassembleurs de scientifiques, de décideurs, de gens d'action, et c'est comme ça que chaque dossier est mis de l'avant et acheminé. On remet généralement les dossiers en mains propres soit au premier ministre, soit au ministre concerné.»

Marketing et concertation

Sur le terrain, la Fondation mène de front son action d'éducation et de sensibilisation de la population, et de concertation sur certains dossiers chauds de l'actualité environnementale.

Une stratégie de présence et de visibilité. Voilà en quelques mots l'approche de «marketing environnemental» privilégiée par la Fondation. Grands médias, conférences d'experts, forums populaires sont autant de canaux empruntés par la Fondation pour faire passer son message de pro-

tection et de conservation de la nature, pour parler d'environnement et pour en faire parler. Les messages prennent surtout la forme de «capsules écologiques» à la radio et à la télévision, et de chroniques hebdomadaires dans plusieurs journaux. On retrouve aussi la Fondation dans des événements et des salons rejoignant de larges publics.

La Fondation produit une émission d'information sur les questions environnementales «Nature Enjeu» est diffusée depuis le début de l'année 1990 sur une gran-

La nature est vie et beauté. C'est à nous tous de la préserver, pour la suite du monde.

de chaîne de télévision. Chaque année, une grande fête télévisuelle est aussi organisée à l'intention d'un vaste auditoire. Véritable téléthon de l'environnement, cette émission spéciale vise à susciter l'engagement d'un nombre accru de citoyens, jeunes et adultes. Cet appel à la mobilisation s'adresse aussi aux milieux de l'entreprise et aux décideurs de la société qui contribuent d'ailleurs au financement de ces activités.

Dans d'autres dossiers plus spécialisés et plus complexes, la Fondation n'hésite pas à faire jouer ses influences pour réunir les groupes concernés et provoquer des actions concertées de leur part. Ainsi, certains projets sont en cours pour mettre en place des solutions aux problèmes créés par les vieux pneus et les huiles usées. Des comités d'action sont aussi à l'oeuvre pour appuyer le développement de la recherche et des technologies environnementales, ou pour faire mieux connaître le droit de l'environnement.

Comptant sur deux cents donateurs et une cinquantaine d'entreprises commanditaires, et sur des milliers de supporteurs ou «amis», la Fondation québécoise en environnement a inventé de nouvelles formules de partenariat pour la prise en charge collective des problèmes de la Planète. Elle est désormais bien présente, et de plus en plus active, dans le paysage environnemental québécois.

Cette année — jeudi dernier pour être précis —, c'est au Centre des congrès de Laval que s'est tenu le gala de la Fondation québécoise en environnement. Une première, puisque jusqu'à maintenant l'événement avait toujours eu lieu à Montréal.

«La préservation de l'environnement est beaucoup trop importante pour laisser à d'autres le soin de s'en occuper, a dit une personnalité de Laval lors du gala. Il faut s'en charger soi-même.» Voilà qui est fait.

Une stratégie québécoise de la conservation

APRÈS LE GASPILLAGE DES RESSOURCES, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

«**T**ant que le citoyen n'aura pas décidé de la composition et de la grosseur de son sac vert, tant qu'il ne sera pas préoccupé de ce que l'on en fait, il sera très difficile de changer le cours des choses en matière d'environnement. Car toute stratégie de conservation repose, entre autres, sur la collaboration active de chaque citoyen. C'est dans les actions prises par chacun, individuellement, qu'on pourra mesurer la capacité de la société à s'adapter au nécessaire changement de cap environnemental que l'on propose.»

Ces propos du président du Conseil de la conservation et de l'environnement, M. Bertrand Tétreault, ont été tenus en marge de la récente parution de l'avis général du Conseil intitulé «Les éléments d'une stratégie québécoise de la conservation et du développement». Cet avis constitue le premier élément de réponse au mandat confié au Conseil en 1988, lui demandant de procéder à une consultation publique et de fournir des recommandations afin d'aider le ministre de l'Environnement du Québec à mettre au point une stratégie québécoise de la conservation.

L'avis du Conseil s'inspire en grande partie des consensus dégagés des quelque 200 mémoires déposés dans le cadre de la consultation publique tenue fin 1988 et début 1989 dans neuf villes importantes du Québec.

Un consensus clair

L'un des faits marquants portés à l'attention du Conseil par l'ensemble des personnes consultées est que la qualité de l'environnement, déjà dégradée par 100 ans d'industrialisation, continue de se détériorer et ce, à un rythme très rapide.

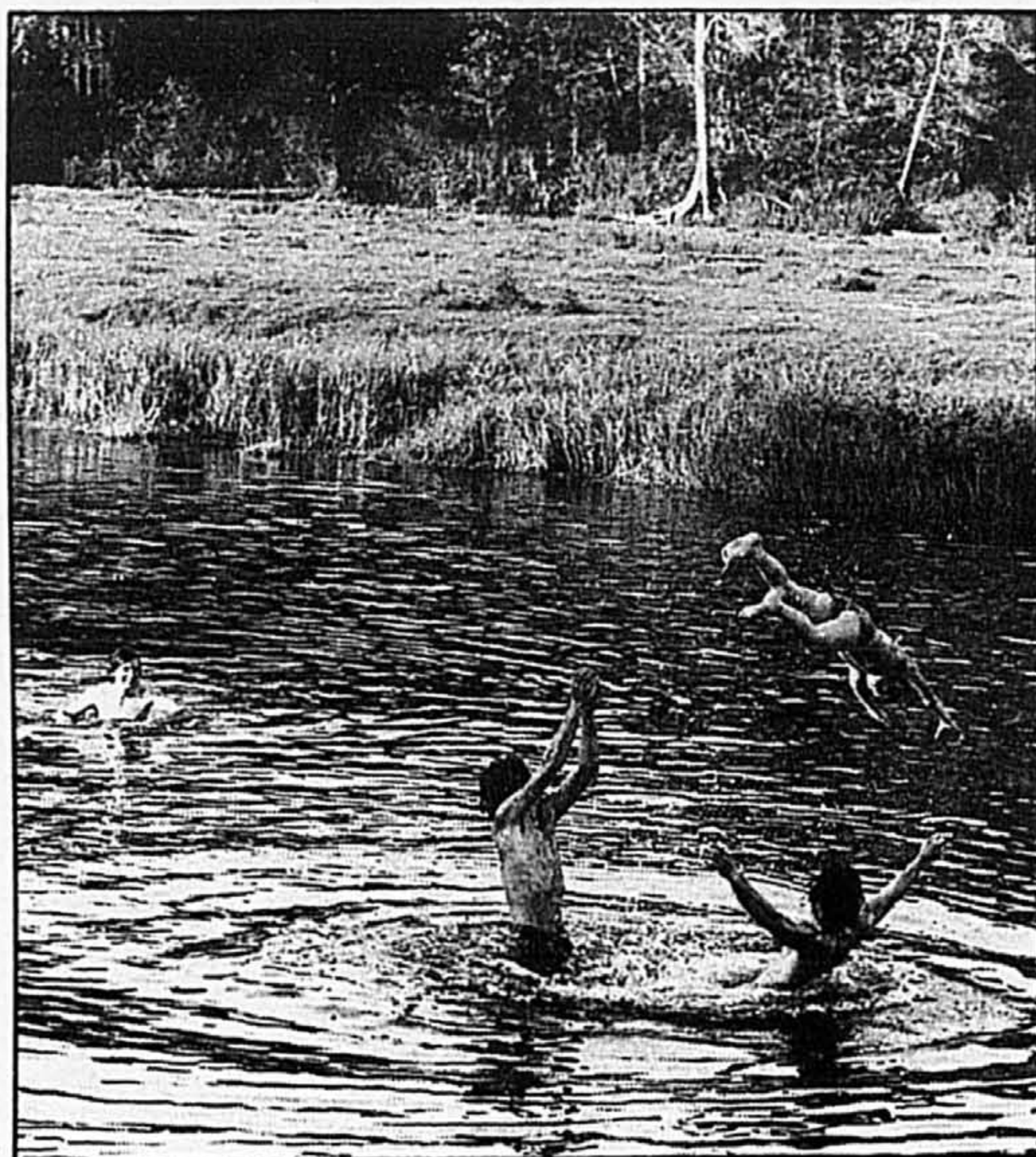
Les différents mémoires soulignent également le manque de rigueur dans l'application de la loi sur la qualité de l'environnement, une bonne application de la loi étant identifiée comme la toute première mesure d'une bonne stratégie de la conservation. Les personnes consultées notent de plus le manque de sévérité dans les exigences environnementales à l'égard des pollueurs ainsi qu'une trop grande tolérance envers les contrevenants.

«La consultation a en outre permis aux intervenants de proclamer, de façon unanime, que les richesses de la nature sont un bien commun et que leur conservation est un devoir qui incombe à tous les citoyens, aux entrepri-



C'est avant tout sur les jeunes qu'il faut miser pour effectuer le véritable virage environnemental dont notre société a besoin.

Nous sommes confrontés à un inévitable choix de société si nous voulons jouir d'une qualité de vie acceptable.



ses et au gouvernement», note M. Tétreault.

Cependant, il est apparu, à la lumière de cette consultation, que les grands principes internationaux de la stratégie mondiale de la conservation n'ont pas du tout pénétré les différentes couches de notre société. «En fait, explique Bertrand Tétreault, les gens ne bougeront pas, ne changeront pas leurs attitudes ou leurs comportements face à l'environnement tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas compris que c'est là une nécessité vitale, qu'il en va de l'avenir de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

«Par ailleurs, il faut se réjouir que l'idée de mettre en pratique la conservation des ressources pour un développement durable ait été acceptée et encouragée par tous les intervenants consultés. Il faut donc s'y atteler sans attendre, car le temps presse», ajoute M. Tétreault.

De plus, bon nombre de participants ont témoigné, dans le cadre de cette consultation, du besoin de la population de s'exprimer sans contrainte devant un bureau constitué de personnes indépendantes du pouvoir et des groupes de pression. «Ce point est d'une importance cruciale», note le président du Conseil de la conservation et de l'environnement.

En somme, il ressort de cette tournée de consultation que la qualité de vie et la santé publique vont de pair avec l'utilisation rationnelle, voire harmonieuse, des richesses naturelles de notre territoire. Nous sommes donc confrontés à un choix de société inévitable si nous voulons continuer à vivre, à vivre en santé et à jouir d'une qualité de vie acceptable.

Le gouvernement doit donner le ton

«C'est toute notre façon de faire les choses en matière d'environnement qui doit être revue et corrigée, soutient le président du Conseil de la conservation et de l'environnement. Pour ce faire, la conservation des ressources en vue d'un développement durable doit constituer pour le gouvernement du Québec une priorité fondamentale. Le mot d'ordre doit venir des plus hauts niveaux politiques si l'on veut que tout l'appareil administratif et gouvernementale le pas.»

La consultation publique a permis de dégager un consensus sur l'urgence d'agir pour sauvegarder et protéger les milieux et les ressources, consensus qui va aussi dans le sens d'un leader-

ship à assumer par les divers niveaux de gouvernement et d'un pouvoir d'intervention à accroître. Dans la même foulée, on s'entend pour que le rôle des régions soit renforcé afin qu'elles puissent contribuer à la mise en oeuvre d'une stratégie globale et concertée de la conservation.

Il semble qu'on n'ait guère le choix: pour assurer un développement durable, il faudra réaliser, à court ou moyen terme, un mariage de raison entre l'environnement et l'économie. Car c'est notamment au niveau économique que se situent quelques-uns des enjeux majeurs auxquels notre société est confrontée si elle veut éviter de gaspiller ses ressources tout en assurant sa capacité même de développement et de survie.

On peut déjà compter sur des politiques qui visent à utiliser de façon optimale des ressources, comme par exemple les programmes qui encouragent le recyclage et la réutilisation des déchets et des résidus ou les programmes de restauration de milieux déjà dégradés ou pollués.

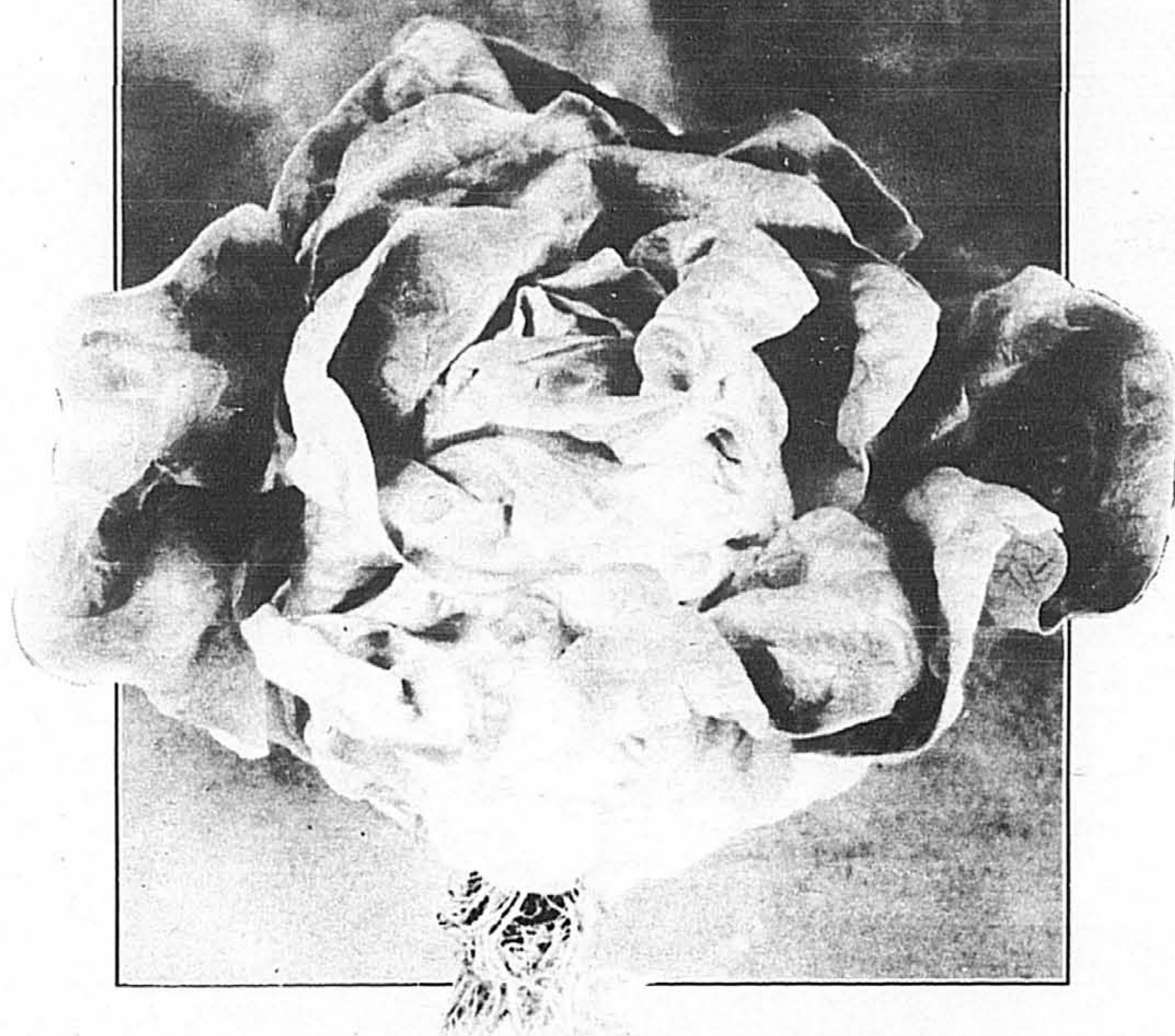
«Mais il faut aller plus loin, note Bertrand Tétreault. Il faut renforcer la démarche engagée en mettant sur pied des structures qui vont permettre de mieux intégrer les préoccupations environnementales à la prise de décision économique. Il faut aussi associer les différents secteurs d'activité à la définition et à la mise en oeuvre de mesures de conservation et de protection.»

Miser sur les citoyens, sur les enfants

«Les gouvernements vont aller jusqu'où la population va leur demander d'aller. C'est pourquoi le citoyen doit développer une conscience environnementale et prendre parti pour la qualité de vie, le développement durable, la protection de son environnement, poursuit M. Tétreault. Mais, à moyen terme, c'est peut-être avant tout sur les jeunes qu'il faut miser pour effectuer le véritable virage environnemental dont notre société a besoin. C'est en effet chez les jeunes, les futurs décideurs du Québec, qu'on peut véritablement développer des attitudes, des comportements, et globalement une mentalité favorable à la conservation et à l'environnement.»

Mais, dans l'immédiat, nous n'avons guère le choix: il est impérieux de réparer les dégâts causés par les générations qui nous ont précédés et de préparer le terrain pour celles qui montent.

Steinberg ne vous vend pas sa salade



**Parce que son engagement
à sauvegarder l'environnement
s'enracine dans le quotidien.**

Dans le quotidien de ses clients, en leur donnant l'occasion de choisir les produits les plus propices à la protection de l'environnement • Des contenants de marque maison entièrement exempts de CFC • Des contenants d'œufs Steinberg faits de carton de fibres fabriqué à partir de papier recyclé • Des produits d'hygiène et de beauté Steinberg en aérosol exempts de CFC • Une gamme de produits Cercle Vert en plein développement • Des fruits et légumes portant la Triple Garantie Steinberg, c'est-à-dire qui répondent aux normes gouvernementales et qui sont inspectés régulièrement en laboratoire • Des emballages Enviro-Pak contenant jusqu'à 70% moins de plastique • Des produits de culture organique offrant un bon rapport qualité/prix • **Dans le quotidien de sa vie d'entreprise, en préconisant le recyclage, la récupération et la réduction de la consommation d'énergie** • Récupération annuelle de 30,000 tonnes de carton • Récupération de 95% du fréon utilisé dans les unités réfrigérées tant en magasin que dans les camions • Récupération des huiles usées des camions pour recyclage en huile à chauffage • Récupération en magasin du gras et des os pour recyclage dans les cosmétiques • Réduction de consommation de carburant depuis 1981: 5 millions de litres • Rationalisation de la distribution des circulaires pour diminuer le tonnage de papier gaspillé • Production de la circulaire sur papier recyclé et désencré **vaillant à sensibiliser les gens à l'environnement, en la cause** • En collaboration avec les Caisses populaires Desjardins, activités de pourcentage de chaque achat, entre autres, à la Fondation québécoise en les incitant à collaborer aux attentes des consommateurs en matière d'écologie secteur environnement.



planifiée pour mai • **Dans le quotidien de la vie sociale, en tra- les informant et en cherchant d'autres moyens d'aider** soutien à la Carte Visa Steinberg Environnement, laquelle permet de verser un environnement • Démarches auprès des multiples fournisseurs et fabricants afin de • Pour toutes ces raisons, l'entreprise est finaliste aux Mercuriades 90 dans le

Avec vous
POUR UN MONDE MEILLEUR



Le Centre de formation en environnement

ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT DOIVENT FAIRE BON MÉNAGE



La Stone Consolidated donne des cours de formation en environnement à ses employés.

« Il y a quelques années, la plupart des entreprises ne se souciaient pas de l'impact de leurs décisions sur le personnel. Lorsque ça n'allait pas, on remplaçait tout simplement les employés. Maintenant, les dirigeants tiennent compte de leurs ressources humaines. De la même façon, on verra graduellement apparaître une nouvelle dimension dans le processus décisionnel: l'environnement. »

Le Centre a mis sur pied des programmes pour les municipalités, les entreprises et le secteur de la santé, ce dernier volet étant conçu en collaboration avec le département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. On peut compter sur plus de 400 personnes-ressources. Une quinzaine d'entreprises ont déjà utilisé ses services depuis son lancement, il y a à peine un an. L'intérêt des entreprises?

«Essentiellement d'ordre légal, répond Chantale Boutin. Il semble qu'il y ait un resserrement des politiques environnementales. De plus en plus, on tient compte de l'environnement dans les décisions économiques.» Le résultat: les entreprises et les municipalités n'ont plus le choix: elles doivent se doter de politiques environnementales. Il reste maintenant à les intégrer à la gestion courante.

Modifier les attitudes

En fait, les sociétés modernes s'apprentent à passer à l'ère du développement durable. Le temps où l'on ne faisait que réparer les pots cassés est révolu. Il faut maintenant prévenir, réfléchir avant d'agir. Le rapport Brundtland, publié en 1987 par la Commission mondiale de l'environnement, trace les grandes lignes du nouveau mariage entre économie et environnement: «Il faut donc intégrer l'économie et l'écologie dans la prise de décisions et dans le processus législatif, non seulement pour protéger l'environnement mais encore pour favoriser le développement», indique le rapport.

Les grandes sociétés commencent donc à agiter le drapeau vert. En 1989, la Stone Consolidated — autrefois la Consolidated-Bathurst — est allée cogner à la porte du Centre de formation en environnement. La grande papetière venait de mettre à jour sa politique environnementale et était bien déterminée à passer à l'action. Il fallait maintenant l'intégrer aux processus de décision et de production. «Nous voulions aller plus loin dans le domaine

environnemental, explique Florent Villeneuve, ingénieur responsable de la mise en application de la nouvelle politique. Il est important de connaître les conséquences des agissements des employés et de pouvoir déterminer ce qui est acceptable ou non.» Donc modifier à la base les attitudes de chaque personne dans l'entreprise.

À la fin de 1989, la Stone Consolidated a mis en marche la phase I de son programme d'intégration. Ses 600 cadres ont assisté aux séminaires de formation conçus sur mesure par le Centre à partir des politiques établies. La prochaine phase consistera pour la papetière à former les opérateurs. Par la suite, on adoptera un programme de formation continue. Mais à chaque étape les spécialistes en formation repartiront presque à la case départ. D'abord, la formation en environnement est toute nouvelle. Impossible de calquer sur des expériences passées. De plus, chaque entreprise possède un passé environnemental qui lui est propre.

«Nous développons des outils d'intervention et de développement avec des clients qui ont chacun des besoins spécifiques, explique Chantale Boutin. Tout ce que l'on fait est créé de toutes pièces. Nous partons de zéro. Il n'existe pas d'autre centre qui fait de la gestion en environnement.»

Toutefois les besoins sont pressants partout au Québec. Le Centre de formation en environnement est en contact avec le collège de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean. On y offre, depuis 1976, un cours en techniques du milieu naturel, le seul programme collégial spécialisé en environnement au Québec. Dans la région, les entreprises et les municipalités se trouvent confrontées aux législations. Entre autres, les municipalités ont lancé un appel au cégep, connaissant son savoir-faire en matière d'environnement. Le collège prépare présentement un projet de centre de formation et on compte y faire de la recherche appliquée. Les programmes pourront s'appliquer aussi bien aux grandes entreprises qu'aux élus et fonctionnaires municipaux.

Du côté de Sorel-Tracy, on concocte un projet d'envergure. La région, particulièrement riche en industries lourdes — entre autres les aciéries — constitue une zone écologiquement fragile. La menace pèse sur le lac Saint-Pierre et la baie Lavallière. De

plus, son écosystème est exposé aux rejets de la grande région de Montréal et on y trouve toutes les formes de pollution: gaz industriels, poussières, enfouissement de déchets, boues industrielles, pesticides...

Les entreprises établies dans la région — Sidbec-Dosco, Aciers inoxydables Atlas, Tioxide du Canada, pour ne nommer qu'elles — ont déjà investi des millions dans la protection de l'environnement. Les sociétés se sont associées avec le cégep de Sorel-Tracy et l'Université du Québec à Montréal afin de mettre sur pied un centre de recherche en environnement. On y a prévu un volet de formation. Pour les initiateurs du projet, il s'agit d'un emplacement tout désigné. «La région constitue un laboratoire idéal» pour évaluer les progrès de la dépollution, peut-on lire dans un document de travail. L'UQAM deviendra un des moteurs principaux de la formation. En effet, elle possède déjà une chaire en environnement, un institut des sciences de l'environnement ainsi que des programmes en sciences de l'environnement jusqu'au niveau du doctorat.

Les entreprises de service et les PME

Les entreprises de service emboîtent aussi le pas. Comme le souligne Chantale Boutin, les institutions bancaires n'ont pas actuellement les outils nécessaires pour évaluer les risques environnementaux que représente une nouvelle entreprise ou un projet d'expansion, par exemple. «Les banques devront être en mesure d'évaluer l'impact environnemental des projets qu'elles financent. C'est le défi qu'elles ont à relever.» Qui dit si l'entreprise financée ne sera pas obligée, après seulement quelques mois d'exploitation, de fermer ses portes pour avoir enfreint la législation? Une grande institution financière québécoise travaille actuellement avec le Centre afin de se donner des outils d'évaluation environnementale.

Et les PME dans toute cette histoire? Le Centre de formation en environnement vise dans un premier temps les grandes entreprises, celles qui sont actuellement pointées du doigt. Mais rapidement les PME auront aussi à adopter le profil environnemental. Graduellement, elles intégreront conscience écologique et économie. «Plusieurs politiques environnementales ne concernent pas encore les PME, explique Chantale Boutin. Mais à moyen et à long terme, elles seront touchées elles aussi.»



Chantale Boutin, directrice générale du Centre de formation en environnement, le premier centre du genre au Québec, installé au Manoir Belle-Rivière à Mirabel.

Chantale Boutin est directrice générale du Centre de formation en environnement, le premier centre du genre au Québec. Ce centre, installé au Manoir Belle-Rivière à Mirabel, est le résultat d'une initiative du cégep de Saint-Jérôme. En plus des ministères de l'Environnement et de l'Enseignement supérieur et de la Science, plusieurs grandes sociétés ont donné leur appui au Centre: Kruger, Norsk Hydro Canada, les caisses populaires Desjardins... Selon Chantale Boutin, la création du Centre est intimement liée à l'expropriation des terrains de Mirabel en 1969. À ce moment-là, l'écosystème local a été complètement bouleversé. La situation vécue dans la région a contribué à l'éveil du souci environnemental.





Pour Shell,

le respect et la protection de l'environnement signifient plus qu'un simple thème à la mode... pour nous, c'est une préoccupation quotidienne.

Consciente de l'importance de la qualité de l'environnement, notre entreprise s'implique et en fait une priorité corporative car c'est dès maintenant qu'il faut préserver l'héritage des générations à venir.



Shell

Les huiles usées au Québec

UN EXXON VALDEZ PAR AN

Plusieurs organismes se sont concertés pour trouver des solutions au problème de récupération et de recyclage des huiles usées.



Chaque année, au Québec, l'équivalent du déversement de l'Exxon Valdez se retrouve dans la nature sans que personne ne puisse dire ce qu'il en advient véritablement. En effet, selon les dernières statistiques disponibles (1988), près de 40 millions de litres d'huiles lubrifiantes usées disparaissent tout bonnement de la circulation. De ce volume, une dizaine de millions proviendraient des industries tandis que le reste, près de 30 millions de litres, serait constitué d'huile à moteur usée.

Ainsi, en 1988, 155 millions de litres d'huiles lubrifiantes ont été vendus au Québec seulement. Ces données regroupent les huiles à moteur et les lubrifiants employés dans l'industrie. Selon un document du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, 87 de ces 155 millions de litres seraient brûlés à l'usage, à cause de la friction notamment. Il reste donc 68 millions de litres d'huiles usées dont, toujours selon le même document, environ 30 millions seraient récupérés. Le solde, c'est-à-dire 38 millions de litres, n'est pas récupéré.

Si l'impact environnemental d'une telle négligence ne peut pas vraiment se comparer à celui

de l'Exxon Valdez, il n'en demeure pas moins que le problème est de taille. Dans un regroupement probablement sans précédent au Québec, une demi-douzaine d'organismes ont accepté de se concerter pour trouver des solutions. La Fondation québécoise en environnement, l'Association des pétroliers du Québec, le CAA-Québec, la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec, l'Union des municipalités et l'Union des municipalités régionales de comté collaborent activement, en relation avec les ministères concernés, à la réorganisation du recyclage des huiles usées. «Chacun a fait un bout de chemin, dit Arthur Dubé, et tout le monde a accepté de s'asseoir à la même table pour déceler les obstacles et trouver les moyens d'en venir à bout.»

Premier directeur général de la Fondation québécoise en environnement (FQE), Arthur Dubé pilote maintenant, à titre bénévole, le dossier des huiles usées pour le compte de cet organisme. «Pour la Fondation, explique-t-il, le problème des huiles à moteur usées est très intéressant. D'abord en raison de son importance, mais aussi parce qu'il touche beaucoup de monde. Nous y voyons une bonne occasion de

sensibiliser les gens à l'impact d'actions quotidiennes sur l'environnement. Et une fois que les individus auront compris le problème, nous espérons qu'ils apporteront cette nouvelle perception dans leur milieu de travail.» C'est dans cette optique que, dans un premier temps, les efforts porteront sur le problème des huiles à moteur usées. Plus tard, ce seront les huiles industrielles.

Pas de vidange d'huile chez soi!

Actuellement, il n'existe pratiquement pas de contrôle sur les moyens d'élimination des huiles usées. Le problème est de taille, car ces huiles, en plus de leur effet nocif sur l'environnement, contiennent des contaminants comme le plomb, le cadmium et le benzène. Les principaux groupes préoccupés par la récupération des huiles estiment qu'une partie se retrouve sûrement dans les déchets domestiques.

L'automobiliste qui effectue lui-même la vidange de son auto est le principal responsable de cette situation. Ces huiles usées sont alors enfouies dans des dépotoirs, ce qui est illégal puisqu'il s'agit d'un déchet dangereux. Une autre partie serait brûlée dans les fournaies de serres. Encore là, l'impact sur l'environnement est réel: la température de combustion dans ces fournaies est nettement insuffisante pour détruire les métaux présents dans l'huile. Enfin, il est à peu près certain que des garagistes peu scrupuleux balancent tout simplement dans les égouts au moins une partie de leur huiles usées.

C'est donc à la réorganisation du système de récupération des huiles usées que s'attaque le regroupement d'organismes animé par la Fondation. On vise la récupération mais aussi et surtout le recyclage. «Les procédés de raffinage des huiles sont bien maîtrisés, explique Arthur Dubé, il n'y a donc pas d'obstacles technologiques.» Le problème consiste plutôt à déterminer qui prendra en charge le réseau de collecte et qui assurera le recyclage des huiles.

Les solutions à ce problème ne sont pas aussi simples qu'il y paraît. Les personnes qui font elles-mêmes la vidange d'huile de leur véhicule peuvent difficilement aller porter les huiles usées chez le garagiste du coin. D'abord parce que celui-ci n'est pas intéressé à rendre service à quelqu'un

qui n'achète pas son huile chez lui. Mais aussi parce que lui-même doit payer entre 25 et 30 cents le litre pour la récupération des huiles usées. De surcroît, le garagiste n'a pas la compétence technique pour analyser les huiles qu'on lui remet. Il ne peut donc pas s'assurer que les huiles qu'on lui remet ne sont pas contaminées par des produits plus dangereux, comme des BPC. Comme le garagiste assume l'entière responsabilité de ces produits, c'est lui encore une fois qui devra défrayer les coûts supplémentaires pour l'élimination d'une huile contaminée.

Jusqu'à l'an dernier, une compagnie de Toronto, Canadian Oil, faisait la récupération des huiles auprès des garagistes. On estime à environ 25 millions de litres le volume d'huiles en provenance du Québec qui pouvait être ainsi reraffiné par la firme torontoise. Depuis quelques mois, le ministère de l'Environnement du Québec a retiré à Canadian Oil son permis d'exploitation en sol québécois. Apparemment, les installations d'entreposage de Canadian Oil en sol québécois ne répondaient pas aux normes du ministère. Cette version des faits n'a cependant pas pu être vérifiée auprès de la direction des substances dangereuses de ce ministère.

Quoi qu'il en soit, quelques compagnies québécoises font de la récupération des huiles usées. Par exemple, la firme Écolocycle, de Saint-Hyacinthe, récupère les huiles des garagistes. Toutefois, elle ne fait pas de reraffinage. La compagnie transporte simplement les huiles chez Tricil, où elles sont brûlées en pure perte.

L'Association pétrolière du Québec

L'automne dernier, l'Association pétrolière du Québec (APQ) a affiché ses couleurs sur les questions environnementales. L'industrie adhère maintenant au principe écologique dit du «berceau à la tombe», qui gagne de plus en plus de terrain dans différents milieux. «Nous reconnaissons ainsi, explique René Miglierina, vice-président exécutif de l'APQ, notre responsabilité dans le cycle de vie des produits que nous mettons sur le marché.»

Dans cet esprit, l'APQ estime que le gouvernement et l'industrie doivent partager la responsabilité de sensibiliser les consommateurs aux problèmes des huiles usées. Selon l'APQ, le gouverne-

ment devrait s'assurer du respect de la réglementation. «Nous croyons aussi, poursuit René Miglierina, que les producteurs, les importateurs et les distributeurs d'huiles ont la responsabilité de mettre en place un réseau de collecte capable de recevoir les huiles usées des consommateurs.» Toutefois, les modalités de fonctionnement de ce réseau ne sont pas encore arrêtées. Le regroupement de tous ces organismes a entrepris des démarches auprès des détaillants qui vendent de l'huile à moteur pour les inciter à participer activement au réseau.

Par ailleurs, l'APQ cherche à obtenir un certain soutien de la part des constructeurs automobiles. En effet, les huiles reraffinées n'ont pas bonne réputation — bien à tort — auprès des automobilistes qui les considèrent comme des huiles de qualité inférieure. «En effectuant le premier remplissage à l'usine avec des huiles reraffinées, et en les recommandant dans le manuel d'entretien de l'automobile, les constructeurs pourraient nous donner un sérieux coup de pouce», suggère René Miglierina.

Parallèlement à cette éventuelle mise en place d'un réseau de collecte, il faut s'attendre à ce que les organismes intéressés lancent une vaste campagne de sensibilisation dans les mois à venir. L'APQ doit annoncer clairement ses intentions vers la fin du mois de mars. Son vice-président exécutif assure que des sommes importantes et des ressources humaines seront consacrées à la solution de ce problème.

De son côté, le CAA-Québec, pour qui l'environnement est une préoccupation relativement nouvelle, pourrait lancer une campagne de sensibilisation auprès de ses 540 000 membres au Québec. «Nous avons un important rôle éducatif à jouer auprès de nos membres», estime Paula Landry, directrice du service de protection du consommateur au CAA-Québec.

Pour sa part, la Fondation québécoise en environnement poursuivra son travail de concertation auprès des associations engagées dans ce dossier, tout en participant activement à la sensibilisation du public. «On connaît très bien les problèmes, les solutions et les responsables, souligne Arthur Dubé. Il nous faut maintenant travailler ensemble à la mise en place de solutions durables.»



PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT...

C'EST TOUT NATUREL

La polyvalence

Conformément à sa Politique d'environnement, Hydro-Québec favorise l'utilisation polyvalente de ses équipements et propriétés à des fins communautaires ou privées. Cette utilisation secondaire, à condition qu'elle ne nuise pas aux activités et équipements d'Hydro-Québec, permet de mieux intégrer ses installations aux milieux récepteurs.

Ainsi sont aménagés, à même les emprises de lignes, des jardins communautaires ou privés, des pistes de ski de randonnée et de vélo, des aires de stationnement et d'entreposage et des parcs linéaires.

Hydro-Québec favorise également l'utilisation polyvalente des plans d'eau et de ses propriétés riveraines : aires de pêche, passes migratoires, parcs linéaires, quais, prises d'eau potable, navigation de plaisance et sentiers d'interprétation de la nature.

L'utilisation polyvalente des équipements et propriétés d'Hydro-Québec permet d'en optimiser les retombées sociales et économiques et de mettre en valeur l'environnement.

L'ÉLECTRIFICACITÉ



L'INDUSTRIE CHIMIQUE PASSE À L'ACTION

Le public a une très mauvaise perception de l'industrie chimique, déplore Claude Roy, de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques (ACFPC). Président du comité régional de la qualité de l'environnement, Claude Roy explique que c'est en grande partie pour dissiper les craintes de la population face aux risques pour la santé et l'environnement, que l'ACFPC a adopté, au début des années 80, une politique de gestion des produits chimiques. Mais, poursuit-il, c'est aussi pour que chaque entreprise gère elle-même ses produits et ses procédés, sans devoir être soumise à une réglementation excessive.

Cette politique, appelée «gestion responsable», exige que chacune des quelque 70 compagnies membres de l'ACFPC identifie les risques associés à ses produits et à ses procédés, et protège ses employés, ses clients, la collectivité et l'environnement contre ces risques. Le respect de cet engagement par les compagnies constitue, depuis 1984, une condition d'adhésion à l'Association, et les membres qui ne suivraient pas la politique sont sujets à l'exclusion, explique M. Roy.

L'ACFPC regroupe environ 90 p. cent de toutes les compagnies de produits chimiques au Canada, avec un chiffre d'affaires global de 11,3 milliards de dollars en 1988. Le Québec compte 45 entreprises, où sont représentés les secteurs de la pétrochimie (exemple: Dow Chemical Canada, C-I-L), des produits chimiques inorganiques (exemple: Noranda Sales Corporation, Du Pont Canada) et des produits organiques (exemple: Hoechst Canada).

La politique de «gestion responsable» vise à bien gérer toutes les étapes du cycle de la vie des produits chimiques, depuis leur conception jusqu'à leur élimination. L'ACFPC a élaboré six codes de gestion à l'intention des entreprises: 1) la sensibilisation de la collectivité et l'élaboration d'un plan d'action en cas d'urgence; 2) la fabrication des produits; 3) leur transport; 4) leur distribution; 5) la gestion des déchets dangereux; 6) la recherche et le développement.



Vue aérienne des installations de l'usine Pétromont à Varennes, sur la rive sud du Saint-Laurent. «Des voisins responsables».



Claude Roy, directeur de la santé, de la sécurité et de l'environnement chez Pétromont.

À titre d'exemple, le code de gestion du transport a pour but de réduire le nombre d'accidents lors du transport des produits chimiques et d'assurer une intervention efficace en cas d'accident. Le code de gestion des déchets dangereux veut diminuer les risques liés à l'élimination des déchets et à informer le public des risques et des dangers. En principe, le code exige que les fabricants explorent d'autres avenues pour éviter la production de déchets ou, sinon, à les recycler, les détruire ou les enfouir en toute sécurité. Pour le moment, seuls les codes de sensibilisation du public et du transport des produits ont été mis en application.

L'expérience de Pétromont

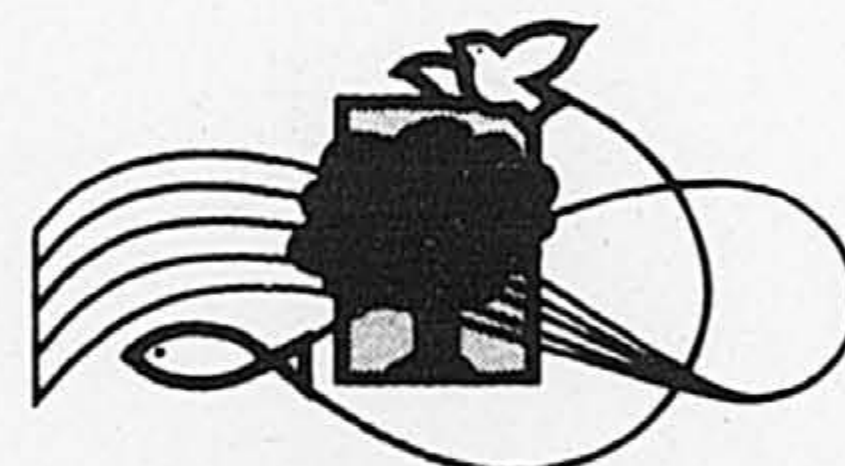
En fait, toutes les entreprises membres devront avoir franchi toutes les étapes de réalisation des codes à la fin de 1992, affirme Claude Roy. À la compagnie pétrochimique Pétromont inc.,

dont il est directeur de la santé, de la sécurité et de l'environnement, M. Roy parle des initiatives de sensibilisation de la collectivité. Pétromont et neuf autres compagnies de produits chimiques situées à Varennes ont distribué des brochures sur le thème *Se sentir bien entre voisins* et intitulées: «Des voisins responsables» et «Des produits chimiques bien contrôlés».

L'ACFPC a aussi créé un centre de référence sur les produits chimiques. Il s'agit d'un service téléphonique gratuit offert à toute personne qui désire des renseignements sur les produits chimiques en dehors des situations d'urgence (1-800-267-6666). Ce service fournit les coordonnées de personnes-ressources, experts, fabricants ou distributeurs de produits chimiques.

Parallèlement au code de gestion de l'ACFPC, le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail, le SIM-

DUT, a été mis sur pied pour fournir aux travailleurs et aux employeurs des renseignements sur les risques à la santé et à la sécurité associés aux matières dangereuses. Ce programme, élaboré avec le Centre canadien d'hygiène au travail, est le résultat d'un consensus entre les représentants des employeurs, des travailleurs et les gouvernements fédéral et provinciaux.



**FONDATION
QUÉBÉCOISE
EN
ENVIRONNEMENT**

**DEVENEZ AMI(E)
DE LA FONDATION**

Faites parvenir votre contribution de 20.00 \$ ou plus à:

Fondation québécoise en environnement
800, boul. de Maisonneuve Est
Pièce 207 — 2e étage
Montréal, Qc H2L 4L8
Tél.: (514) 849-3323
1 (800) 361-2503

Nom: _____

Âge: _____

Profession: _____

Adresse: _____

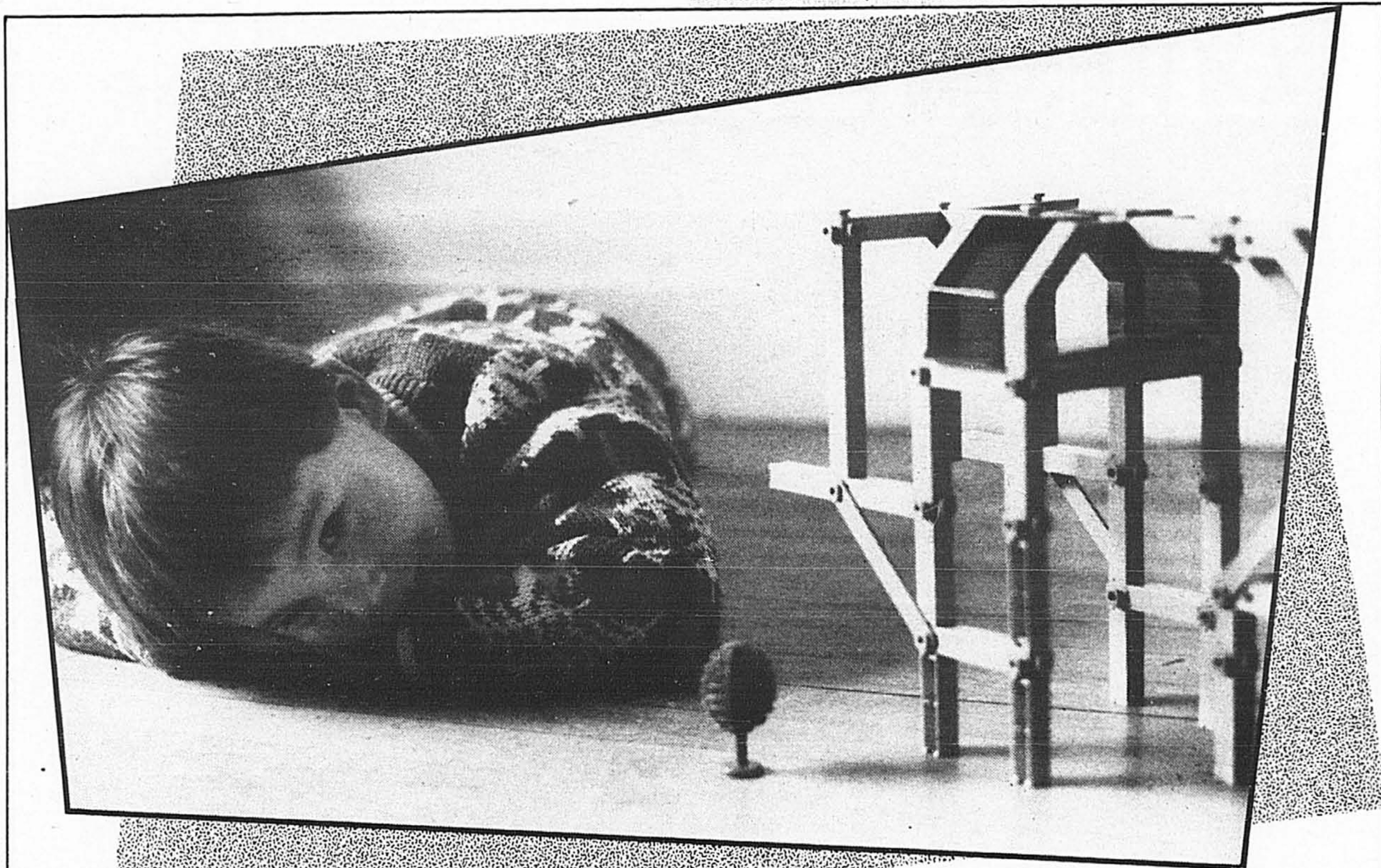
Code postal: _____

Téléphone: _____

Désirez-vous un reçu pour fin d'impôt? _____

oui ☐

non ☐



Pour la grandeur du monde et sa beauté.

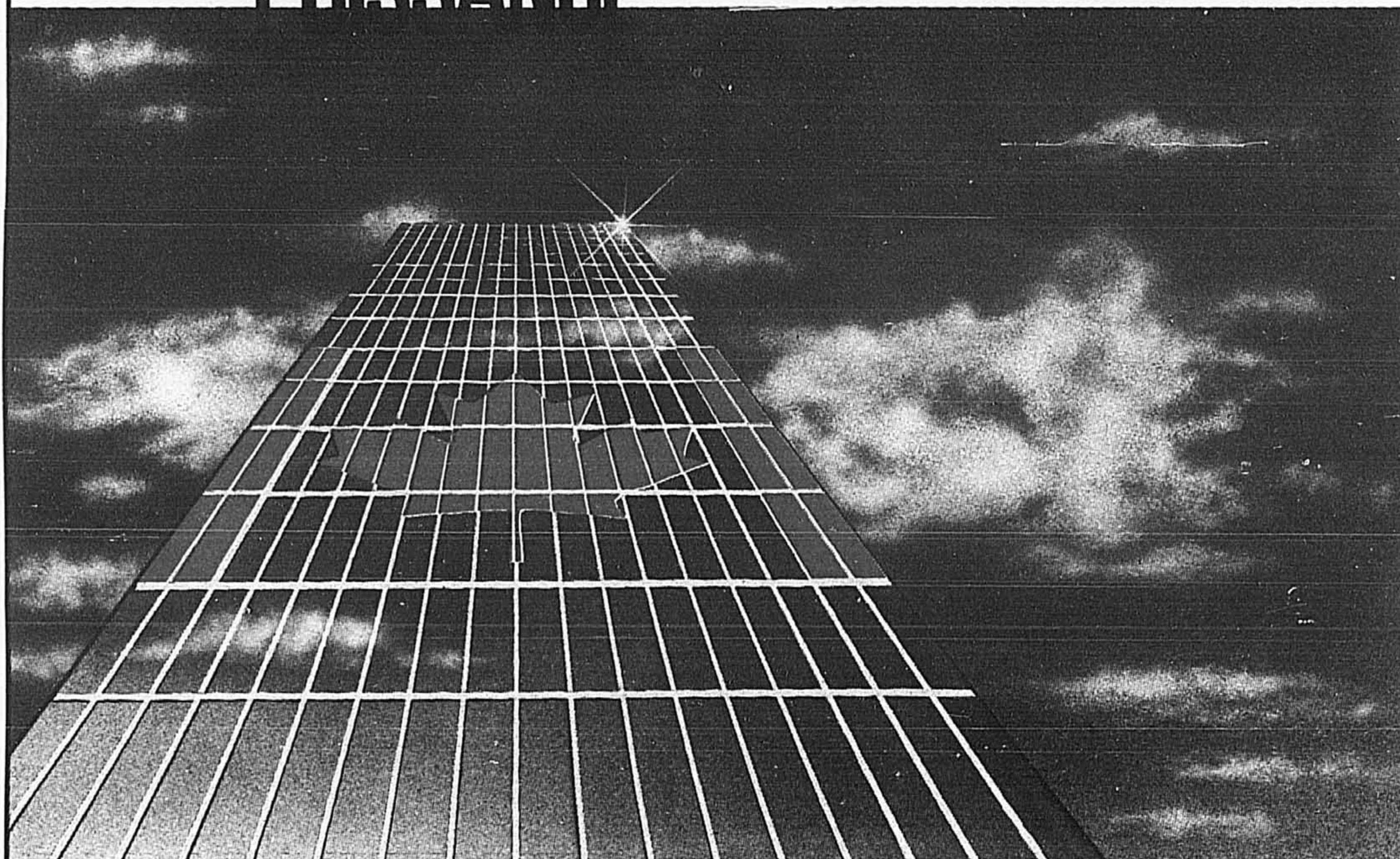
*Pour les défis de l'ère nouvelle
et la qualité de notre environnement,
gaz naturel et gazotechnologies se conjuguent
aujourd'hui pour demain.*



**Gaz
Métropolitain**

LA FORCE DE L'ÉNERGIE

LA PUISSANCE



DE L'INDUSTRIE CANADIENNE.

Depuis le tournant du siècle, alors qu'ABB s'établissait au pays, les Canadiens recherchent efficacité et innovation en matière de production, transport et distribution d'énergie.

Aujourd'hui, à titre de chef de file mondial de l'électrotechnologie, ABB continue de répondre aux besoins des sociétés productrices d'électricité canadiennes et des secteurs clés que sont les industries papetière, minière, sidérurgique, pétrochimique, maritime, de transport et de l'automobile.

Au Canada, nous sommes fiers de notre grand pays, de ses ressources hydroélectriques inépuisables et de son potentiel industriel considérable. Chez ABB, notre défi principal est de fournir aux Canadiens une énergie électrique efficace et propre pour le siècle à venir. Afin de relever ce défi, nous intensifions notre présence et nos investissements tout en offrant à l'industrie canadienne les produits d'électrotechnologie d'avant-garde.

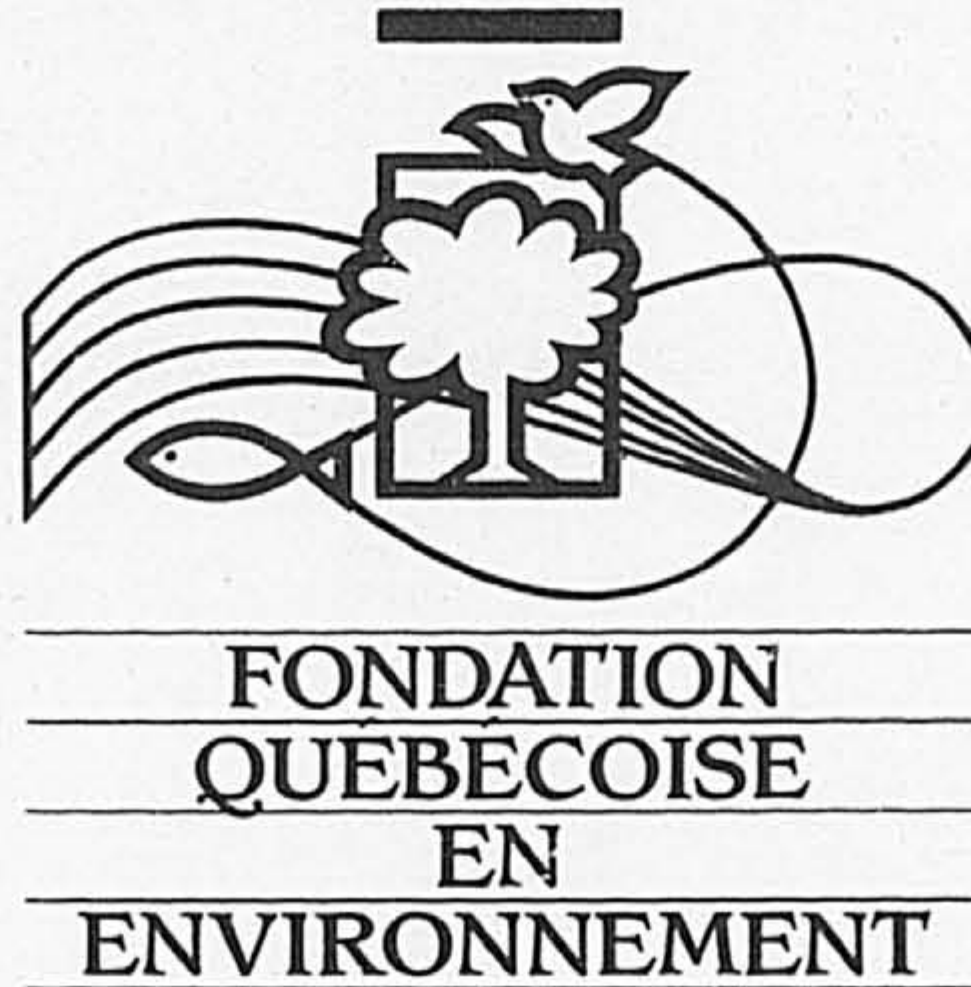
Au fur et à mesure que d'autres pays perfectionnent leurs systèmes énergétiques, nous sommes en mesure de leur fournir les compétences et les technologies mises au point ici même au Canada.

Chez ABB, nous sommes fiers de participer à la puissance de l'industrie canadienne.

La puissance du génie électrique.

ABB
ASEA BROWN BOVERI

LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT, ORGANISME À BUT NON LUCRATIF, A COMME OBJECTIF DE PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT PAR L'INFORMATION, L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE



ALLARD, Ange-Albert
vice-président
Animat



ALLARD, Me Louis-Paul
directeur des communications
Commission des services
juridiques



ARCHAMBAULT, Guy
vice-président, ventes
et service Ultramar
Canada Inc.



ARCHAMBAULT, Louis
président
Groupe conseil Entraco Inc.



ASSELIN, Yvan
président et ingénieur conseil
Ordre des ingénieurs du
Québec



AUBUT, Marcel
président
Les Nordiques Inc.



BAULU, Roger
animateur



BEAUBIEN, Marie
conseillère en
implantation de projet
Cogesult inc.



BEAUCHAMP, Normand
président
Communications
Radiomutuel Inc.



BEAUDET, Gilles
vice-doyen à la gestion
Faculté des Arts et des
Sciences, U. de Montréal



BEAUMONT, J.-Pierre
président
Association des biologistes
du Québec



BÉGIN, Claude
président
Imprimerie
Jacques-Cartier



BÉLARD, Claude
président
Mouvement Desjardins



BÉLANGER, François
ingénieur
Groupe Teknika



BÉLANGER, Ginette
P.C.C.E.
Pétro-Canada



BÉLANGER, Jean-Luc
président
Beltec



BELLEMARE, Me Daniel
avocat
Desjardins, Ducharme



BERTRAND, Me Guy
avocat
Tremblay, Bois & Ass.



BIBEAU, Pierre
président
Régie des installations
olympiques



BISSILLON, Guy
premier vice-président, Qué.
Banque de Nouvelle-Ecosse



BOBÉE, Bernard
INRS, EAU,
Un. du Québec



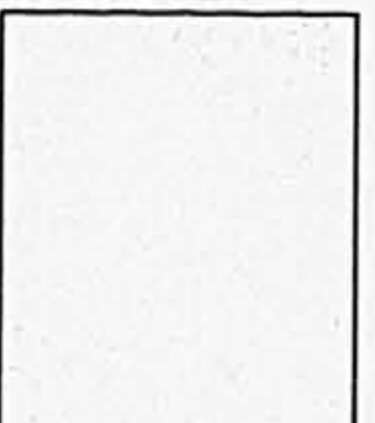
BORDUA, Me Adrien
vice-président,
affaires juridiques
L'Industrielle-Alliance



BOUCHARD, Me Denis
juge
Cour du Québec



BOUCHARD, Jacques
président du conseil
BCP Stratégie
Créativité Inc.



BOURGEOIS, Michel R.
président
Ecocycle Inc.



BOURGET, Robert
Prés. Lamond & Fils



BOURNIVAL, J.-Marc
vice-président
W.M.I. Waste Management
du Canada



BOURQUE, Me Luc-Lin
notaire



BOURQUE, Pierre
directeur
Jardin botanique



BRINDAMOUR, Marc
vice-président
assurances générales
Groupe Promutuel



BROCHU-ROUX, Margot
directrice chef divisionnaire,
tâches spéciales
Bell Canada



BRODEUR, Pierre
président-directeur
général
Steinberg Québec



BRUNETTE, Robert
vice-président
Affaires Amérindiennes et
Inuits, Hydro-Québec



BUREAU, Me André
conseiller
Heenan-Blaikie



BUSSIÈRES, Yvan
premier vice-président exécutif
et chef des opérations
Provigo Inc.



CABANA, Aïdée
recteur
Un. de Sherbrooke



CAILLÉ, André
président,
chef de direction
Gaz Métropolitain Inc.



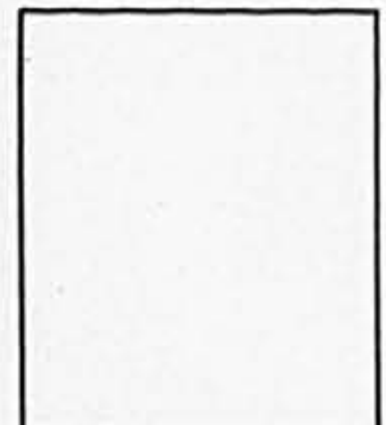
CHAREST, Reynald
directeur général
Agropur Coopérative
agro-alimentaire



CASGRAIN, Me André-P.
avocat



CASSISTA, Denis
directeur général
Purdet-coop agro-
alimentaire



CHAMBERLAND,
Hubert
architecte et urbaniste



CHAMBERLAND,
Michel
vice-président
Télé-métropole Inc.



CHEVALIER, Pierre
chargé de projets
Bureau de consultation
de Montréal



CHOLETTE, Claude
médecin



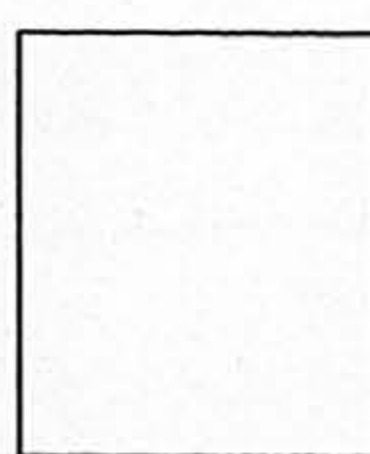
CHOUINARD, Raymond
directeur, service des comm.,
Banque Royale
du Canada, direc. du Qué.



CLERMONT, Mariette
présidente
Mariette Clermont Inc.



CLOUTIER, Gilles-G.
recteur
Un. de Montréal



CODERRE, Juge
Jacques
Palais de justice
de Montréal



CORBO, Claude
recteur
Un. du Québec à
Montréal



COREY, Ronald
président
Club le Canadien



COUTU, Jean
président
Groupe Jean Coutu Inc.



DEMERS, Raymond, ing.
vice-président
comité Charnes — Ordre de
St-François, Groupe Teknika



DES ROCHES, Sylvie
directrice générale
Caisse d'Économie des
Pompiers de Montréal



DESJARDINS, Pierre
président
Sovenca, Gestion de
projets Inc.



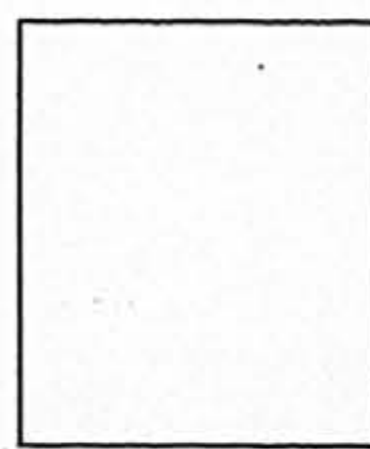
DESMARIS, René
directeur général
Tricil Québec Inc.



DEVEAU, Me Fernand
avocat
Deveau, Paquette,
Lavoie et Associés



DICK, Jacques
administrateur
Les Productions Diva
Inc.



DIMARCHI, Moreno
propriétaire
Restaurant Le Latini



DION, André
président
Groupe Ro-Na Dismat
Inc.



DOIN, Richard
prés. et consultant
sénior
Doin, Alexandre et As.



FONTAINE, Fernand
président-directeur
général
Dutailleur Inc.



FORCIER, André
directeur général
Agrinov, Coop Agro-
alimentaire



FORTIER, Albert
directeur général
Auberge Wedge Hills
Inc.



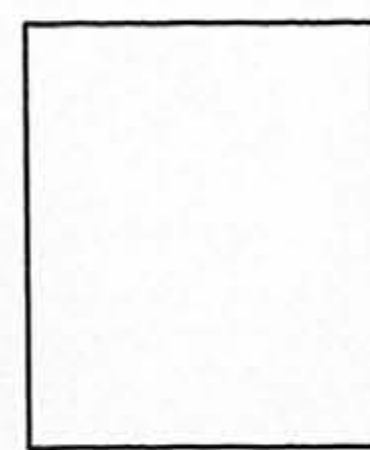
FORTIER, Roger
président
Institut National des
Viandes



FORTIN, Me Clément
avocat
Cons. en investissement imm.
Audette & Audette Inc.



FOURNELLE, Michel
président
Hôtel F.L. Ltée



Fournier, Gilles
vice-président
Environnement et Travaux
Publics SNC Inc.



FRANCOEUR, Marcel
directeur général
Acier Stelco



FREDETTE, Me Thérèse
avocate, présidente
Centre de rech. et d'analyse
sur les Corporations Ltée



GINGRAS, André
directeur de la
promotion
Journal de Montréal



GIRARD, Jacques
éditeur
Journal de Montréal



GODARD, Benoît
président
Meubles Norbec



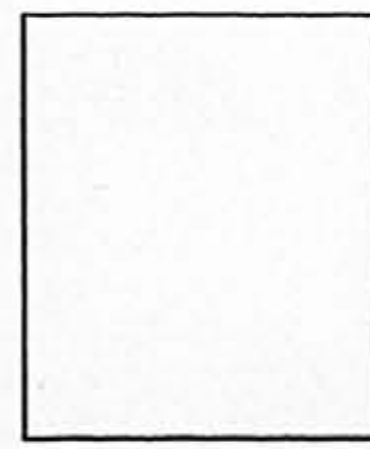
GOSELIN, Jacques
président
Fertilec Ltée



GOSELIN, Pierre
médecin, D.S.C.
Hôpital Enfant-Jésus



GRATTON, Robert
Prés. STRM
Communications



GRAVEL, Pierre
ingénieur
Boileau & Associés Inc.



GRENIER, Pierre
président
Stablex Canada Inc.



GROU, André
sociologue



KENNIFF, Patrick
recteur et vice-
président
Université Concordia



LABERGE, Christiane
médecin



LABERGE, Me Denis
avocat
Ferland, Archambault, Léger,
Laberge & Ass.



LABERGE, Louis
président
F.T.Q.



LACHAPELLE, Jean
courtier d'assurances et
président
As. Jean Lachapelle Inc.



LACROIX, Louis
directeur international
Conférence canadienne des
Teamsters



LAGANIÈRE, Gérard
vice-président
Groupe Conseil SM



LAJOIE, Pierre
médecin — directeur
Module santé en
environnement C.H.U.L.



LANDE, Sylvie
vice-présidente
Groupe Vidéotron Ltée



LAROCHE, Gilles
président
Institut du Bassin du
Saint-Laurent



LAUZIÈRE, Benoît
directeur
Le Devoir



LAUZON, Jacques
président
Jacques Lauzon &
Associés



LEBEL, Jacques
Pouliot, Mercure &
Associés



LEBLANC, Michel
président et chef
de la direction
Intair



LEFEBVRE, Claude F., ing.
prés. du Conseil d'adm.
Gendron, Lefebvre,
Consultants



LEFEBVRE, Daniel, ing.
vice-président Marketing
Gendron, Lefebvre,
Consultants



LÉGER, Marcel
président
Léger et Léger



LEJEUNE, Maurice
premier vice-président
Services de détail — Québec
La Banque Royale du Canada



COUTURE, Jean-François
chef de cabinet, bureau du
prés., Féd. des Caisses Pop.
de Mt et de l'Ouest-du-Qué



CRETON, Alain
Propriétaire
Restaurant Alexandre
Inc.



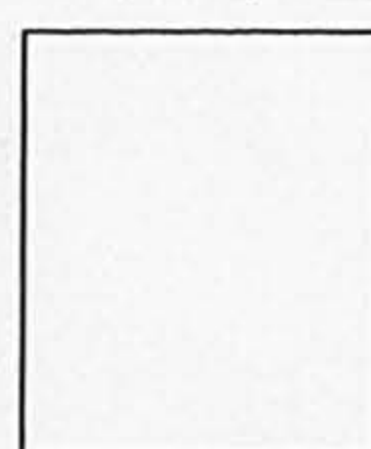
D'ALLAIRE, Aurélien
Directeur, gestion de
l'information, Commission
des normes du travail



DANSEREAU, Pierre
écologiste
Université du Québec à
Montréal



DARCHE, Anne
Présidente
Natcom Publicité
Promotion



DAWSON, Robert
vice-président exécutif
Télémédia
Communications Inc.



DE CONINCK, Danielle
Chargée de projets
Bureau de consultation
de Montréal



DE GASPE-BEAUBIEN, Philippe
prés. du conseil, chef de
la direction corp. Télémédia



DELVIN, Edgard
biochimiste, Unité de
génétique, Hôpital
Shriners



DOUVILLE, Jean E.
vice-président général
Schroder Ventures
Canada Ltée



Drouin, Richard
président du conseil
chef de la direction
Hydro-Québec



DUBÉ, Arthur
membre du conseil
d'administration
Fond. Qué. en environnement



DUBÉ, Jean-Claude
conseiller en
environnement
Sanimal Industries Inc.



DUBEAU, Daniel
vice-président,
Environnement
Hydro-Québec



DUCHARME, Robert
président
Laboratoire Acoustique
3D



DUFOUR, Ghislain
président
Conseil du Patronat



FAFARD, Normand
président
Arcon Canada



FOLOT, Me François
avocat
Flynn, Rivard, Avocats



FRENETTE, Pierre
comptable agréé
Rousseau, Frenette, Lessard &
Associés



GAGNON, Ghislain
vice-président exécutif
Jardin zoologique de St-
Félicien



GAUDET, Pierre
premier vice-président
Union des Producteurs
agricoles



GAULIN, Jean
président
Ultramar Canada Inc.



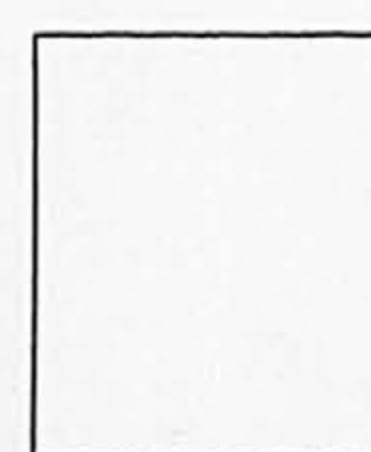
GAUTHIER, Jean-Louis
conseiller en valeurs
mobilières
Midland Doherty



GÉRIN, Jacques, ing.
vice-président
environnement
Hatch Associés



GHANIMÉ, Linda
chargée de projet, analyste
en environnement
Lavalin Environnement Inc.



GILBERT, Guy
directeur régional
L'Oeil régional



GILL, Aurélien



HALLE, Jean
propriétaire
Les Entreprises Halle
Inc.



HAMELIN, Me Charles
notaire
Hydro-Québec



HÉBERT, Liza
ministre des
Communications



HÉBERT, Pierre
président
Vidéotron International
Ltée



HUBERDEAU, Monique
Les Productions Diva
Inc.



HUBERT, Bernard
évêque et président
Conf. des évêques
catholiques du Canada



HUNEAULT, Pierre
V.-prés. Financement
Fondation québécoise
en Environnement



JÉRÔME-FORGET, Monique



JUTRAS, Claude
vice-président exécutif
Association des fabricants de
meubles du Québec Inc.



LAMARRE, Bernard
président-directeur
général
Lavalin Inc.



LAMBERT, Me Jean
notaire, président
Chambre des Notaires



LAMBERT, Phyllis
architecte et directrice
Centre canadien
d'architecture



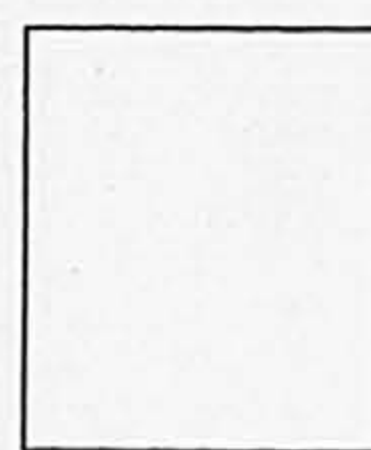
LAMONTAGNE, Michel P.
directeur
Centre St-Laurent
Environnement Canada



LANDREVILLE, Jacques
président
Groupe Pâtisserie et
Confiserie Culinar



LANDRY, Roger D.
président et éditeur
La Presse



LANTHIER, Roch
directeur
Durotest



LAPOINTE, Denis, ing.
président
Les Consultants
L.B.C.D. Inc.



LAPOINTE, Me Gabriel
bâtonnier de Montréal
Lapointe, Schachter,
Champagne et Talbot



LEMAIRE, Alain
sec. vice-président
Cascades Inc.



LEMAÎTRE-AUGER, Me Jacques
secrétaire
Commission des Services
Juridiques



LEMAY, Luc
président
Groupe Polygone



LÉONARD, Monique
directrice générale
Hebdo régionaux
Québecor Inc.



LEPAGE, Gaston
comédien



LE ROUZES, Michel
comptable agréé
Thibault, Marchand, Peat,
Marwick



L'ESPÉRANCE, André
président
Les Industries Dettson
Inc.



LÉVEILLÉ, Jean
président
Léveillé, Vickers &
Benson Inc.



LEW, Yung-Chien
président
Hablitzel & Yung



LIZOTTE, Jean-Marie
président
Enviroservices Inc.



LORRAIN, Jacques Dr
direc. de la section d'end.,
gynéc. et repr.
Hôp. du S-Cœur de Mt



LUNDHAL, Pierre
président-directeur
général
Lavalin Environnement



MARSAN, André
directeur, programmes
industriels
Institut de Technologie



MARSAN, Jean-Claude
architecte — Doyen — Faculté
de l'aménagement
Université de Montréal



MARTEL, Henri-Paul
vice-président
Dupont, Desmeules et
Associés Inc.



MAYER, Jacques
président
Peinture Internationale
Canada Ltée

Mc COY, Robert
associé et vice-président
Le Cabinet des Relations
Publiques National



MEDZA, Raymond
directeur général
Groupement des Assureurs
Automobiles



Meunier, Pierre B.
avocat
Martineau Walker



MICHAUD, Claude
vice-président du
Conseil
Groupe Val Royal Inc.



MINKOFF, Michael
actionnaire
Centrale de la Machine à
coudre industrielle Inc.



MONTREUIL, Jacques
directeur
Police C.U.M.



MONTREUIL, Marcel
directeur général
Cegop Joliette de
Lanaudière



NANTEL, Albert
médecin
Centre de Toxicologie du
Québec, C.H.U.L.



ORYSCHUK, Roman
prés. et chef de la direction
Le Crédit Bail, Banque Nat. Inc.



OUIMET, Jean H.
président, ingénieur
Association des Ingénieurs-
Conseils du Québec



OUIMET, Luc
président
Bureau de Consultation
de Montréal



OUIMET, Myriam
v.-présidente Affaires
Intergouvernementales
Ouimet Cordon Bleu Inc.



PAGEAU-GOYETTE, Nycol
directrice générale
Fonds Québécois de
Récupération



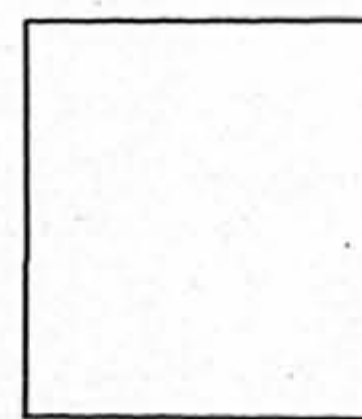
PAQUET, Jacques
avocat
Pothier, Bégin, Deltis,
Veilleux, Morency, Sauvageau



PARENT, Pierre
vice-président et directeur
général
Corporation Montréal 1992



PÉLADEAU, Pierre
président et chef de la
direction
Québecor Inc.



PELLETIER, Gérard
président
Concept-Action



PELLETIER, Laurent
avocat-président
Lobbying America



PELLETIER, René
président-directeur
général
Sorécom



PÉLOQUIN, Julien
président
Robert Pélouquin et Fils



PENN, Alain
directeur de projet
Administration
Régionale Crie



PERRON, Jean
Normick Perron



PERRON, Louis, B.L.A.
architecte paysagiste



POIRIER, André



PORTUGAIS, Laurent
directeur général
C.E.C.M.



POULIN, Bernard
président-directeur
général
Groupe Conseil S.M.



PRÉVOST, Me André
avocat, associé
McCarthy, Tétrault



PRÉVOST, Ed
chef de la direction
Sico



PROTEAU, Jocelyn
prés. et chef de la direction
Fédération des Caisses Pop de
Mt et de l'ouest-du-Qué



QUÉVILLON, Marcel
associé
Maillette, Benoit,
Boulanger, Rondeau



RATELLE, Jean-Pierre
vice-président
marketing
Steinberg



RISI, Marcel
président-directeur général
Centre Québécois de
valorisation de La Biomasse



ROBICHAUD, Yvon
conseiller financement
hypothécaire
Fiducie Desjardins, Suc. de Mt



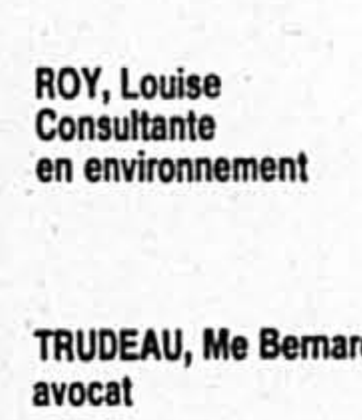
ROCHETTE, Me Martin, avocat
associé principal
Groupe Sobeco Inc.



ROULEAU, Sylvie
agente de promotion
Société pour l'Expansion
de l'Exportation



ROY, Louise
présidente-directrice
générale
S.T.C.U.M.



ROY, Louise
Consultante
en environnement



ROY, Raymond
doyen
Faculté de médecine
vétérinaire



SABATINI, Gino
océanographe



SAUCIER, Claude
animateur
Télé-Métropole



SAUCIER, Guylaine
présidente-directrice générale
Produits Forestiers Saucier
Ltée



SIROIS, Raymond
président
Québec-Téléphone



SLIVITSKY, Michel
conseiller technique
I.N.R.S. — Eau



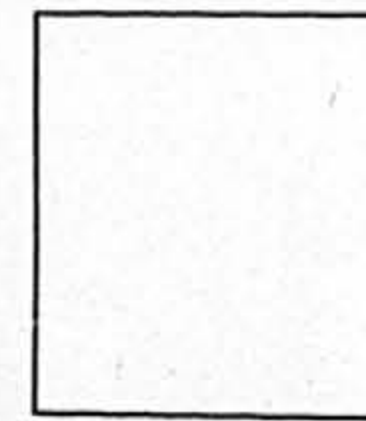
SMIRNOFF, Vladimir
médecin



SORMANY, André
communicateur-conseil
Bazin, Dumas, Dupré,
Sormany



SOULARD, Jean-Guy,
ing.
chef des opérations
Groupe Sanivan Inc.



SPAZUK, Steve
vice-président
à la création
Tam-Tam Publicité Inc.



TRUDEL, Marc J.
doyen
Un. Laval — Sci. de l'Agr.
et de l'Alimentation



TURCOTTE, René
directeur de la formation
prof. au barreau, Un. de
Sherbrooke, Faculté de droit



VACHON, Pierre-Maurice
maire
Sainte-Marie de Beauce



VALLÉE, Francine
vice-présidente,
Affaires publiques
Air Canada



VAILLANCOURT, Jean-Guy
professeur
Département de sociologie,
Université de Montréal



YERGEAU, Me Michel
avocat
Lavery, O'Brien



CHICOINE, René
directeur du développement
Fondation Québécoise en
environnement



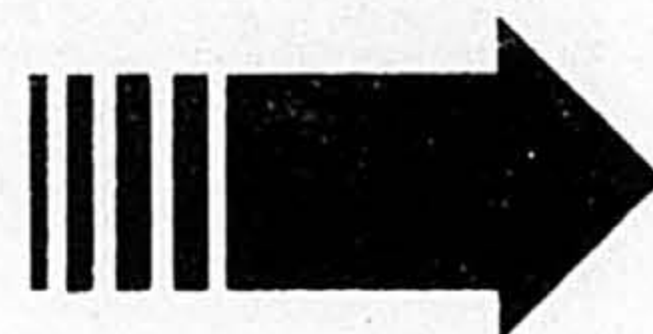
COLLARD, Diane
adjointe au directeur général
Fondation Québécoise en
environnement



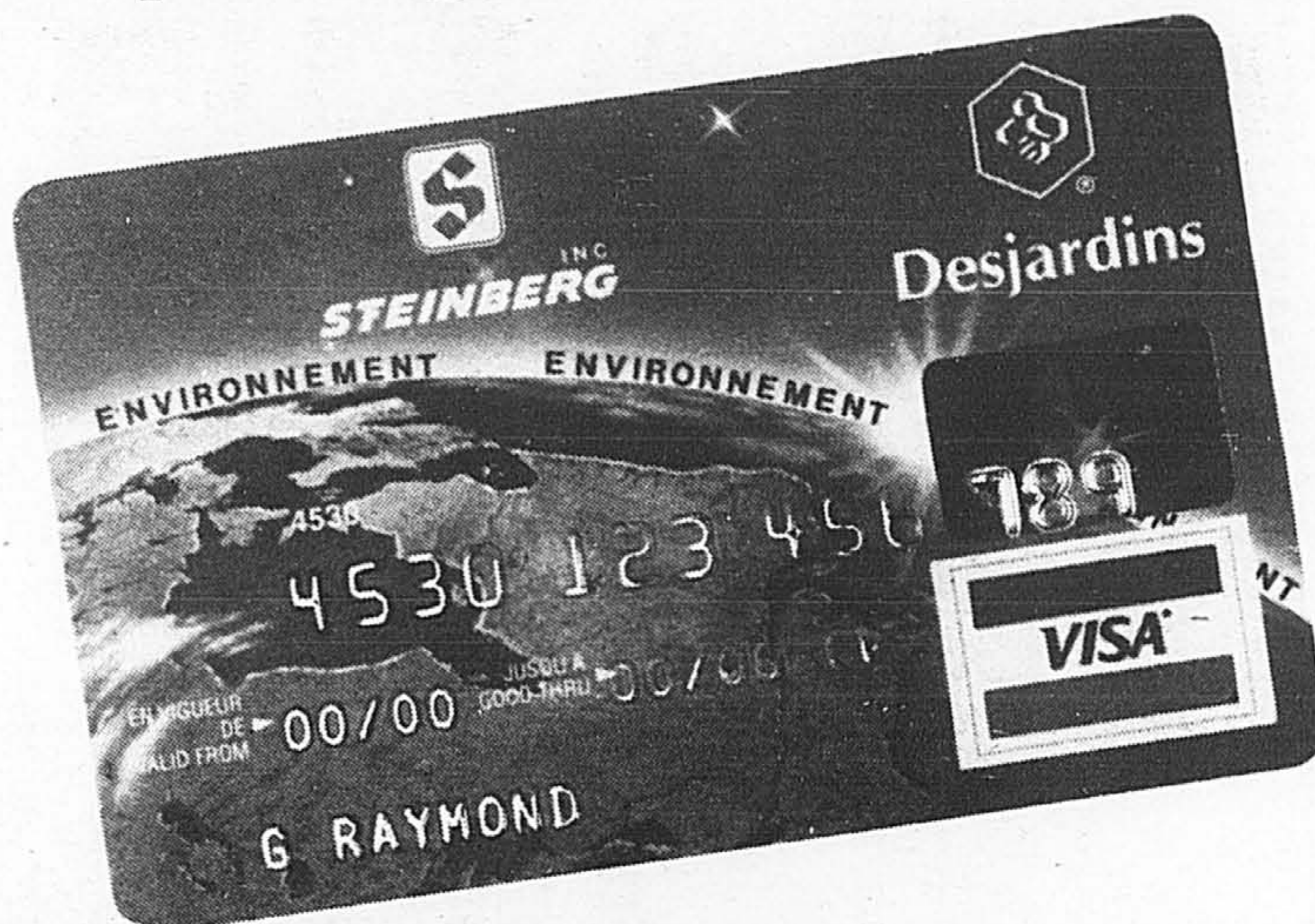
DUBÉ, Me Robert
directeur général
Fondation Québécoise en
environnement

TOUTES CES PERSONNES RECONNAISSENT
L'URGENCE D'AGIR POUR PROTÉGER
NOTRE ENVIRONNEMENT...

ET VOUS ?



Donnez-vous du crédit tout en protégeant l'environnement.



Formulaires d'adhésion disponibles chez Steinberg



Avec vous
POUR UN MONDE MEILLEUR

**DEVENEZ
AMI(E)
DE LA
FONDATION**

Faites parvenir votre contribution de 20,00 \$ et plus à :

Fondation québécoise en environnement
800, boul. de Maisonneuve Est
Pièce 207 — 2e étage
Montréal, Qc H2L 4L8
Tél.: (514) 849-3323
1 (800) 361-2503

NOM: _____ ÂGE _____

PROFESSION: _____

ADRESSE: _____

LES DÉCHETS DE PLASTIQUE: COMMENT S'EN DÉBARRASSER?

L'Institut des plastiques et de l'environnement du Canada (IPEC) a été créé en mars 1989 par la Société des industries du plastique du Canada (SPI Canada). Cette dernière regroupe 425 entreprises et représente 85 p. cent du chiffre d'affaires canadien. L'IPEC a pour objectif d'encourager la recherche de solutions techniques et commerciales à long terme pour résoudre le problème de la gestion des déchets.

L'IPEC s'intéresse principalement au recyclage des plastiques présents dans l'environnement, explique Odette Mercier, directrice

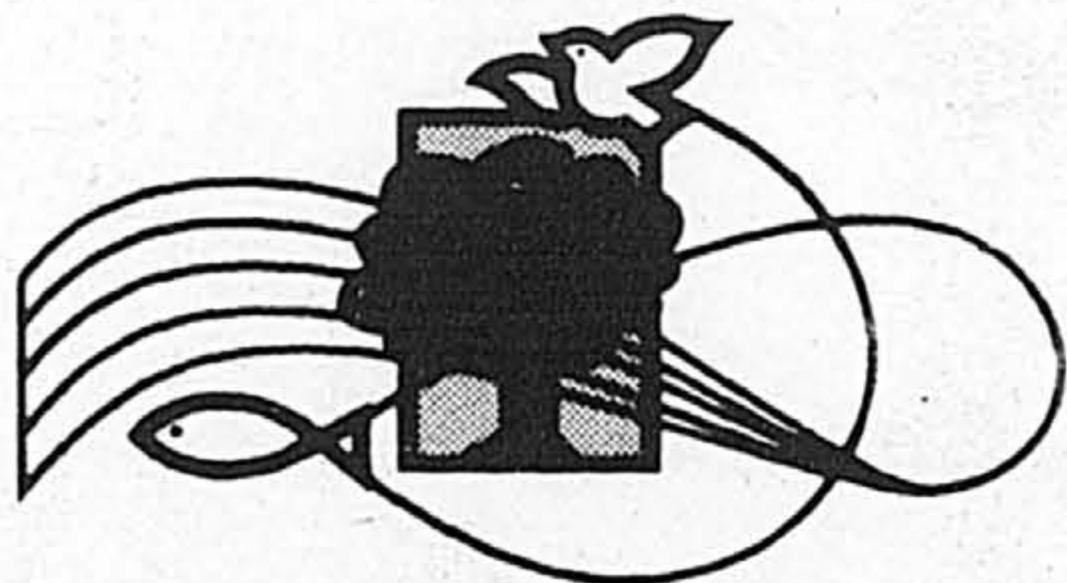
régionale de SPI Canada. L'organisme commandite une étude auprès de 6 000 foyers dans la municipalité de Barrhaven en banlieue d'Ottawa. L'étude porte sur le volume et la composition des déchets de plastique, ainsi que sur le coût de la collecte des déchets, afin de trouver des méthodes de collecte plus économiques et plus saines. Au Québec, l'IPEC collabore de très près avec Collecte Sélective Québec. Ce dernier organisme sans but lucratif tente de recueillir 100 millions de dollars d'ici à six ans auprès des entreprises pour aider les municipalités à implanter la collecte sélective des déchets.



Odette Mercier,
directrice régionale de
la Société des
industries du
plastique du Canada.

«Nous voulons introduire un code de déontologie dans l'industrie des produits du plastique, dit Odette Mercier. Nous souhaitons aussi que les entreprises qui recyclent les bouteilles et les récipients en plastique ne contaminent pas les plastiques lors du tri.» L'Institut suggère un système de codes sur les contenants en plastique pour identifier le type polymère. En effet, certains polymères sont incompatibles et leur mélange nuit aux propriétés physico-mécaniques du plastique.

Une étude récente effectuée par le gouvernement ouest-allemand a démontré que si, dans l'emballage,



**FONDATION
QUÉBÉCOISE
EN
ENVIRONNEMENT**

**DEVENEZ AMI(E)
DE LA FONDATION**

Faites parvenir votre contribution de 20.00 \$ ou plus à:

Fondation québécoise en environnement
800, boul. de Maisonneuve Est
Pièce 207 — 2e étage
Montréal, Qc H2L 4L8
Tél.: (514) 849-3323
1 (800) 361-2503

Nom: _____

Âge: _____

Profession: _____

Adresse: _____

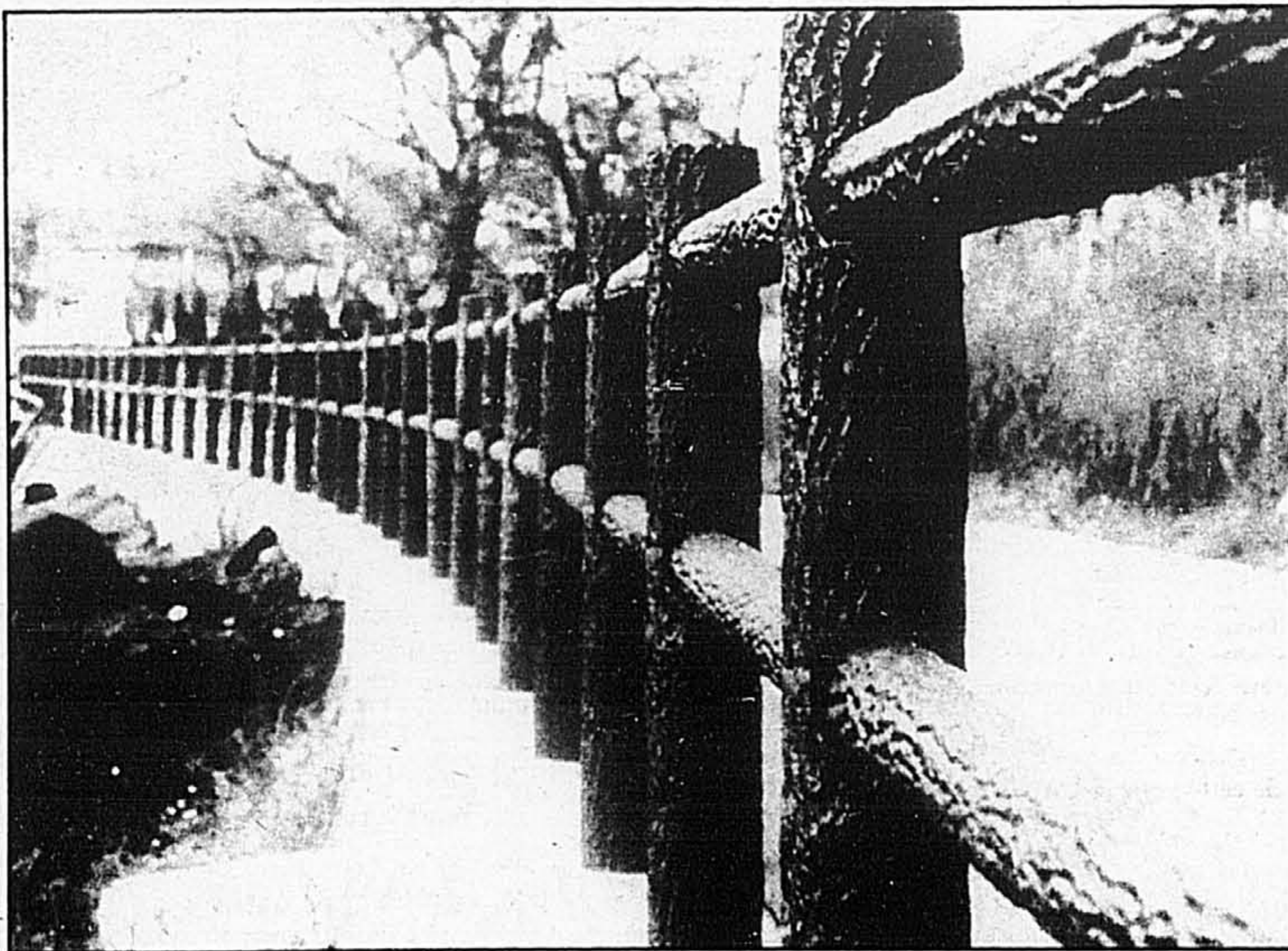
Code postal: _____

Téléphone: _____

Désirez-vous un reçu pour fin d'impôt?

oui ☐

non ☐



Avec du plastique recyclé, on peut fabriquer des bacs à compostage ou des clôtures qui imitent parfaitement le bois.

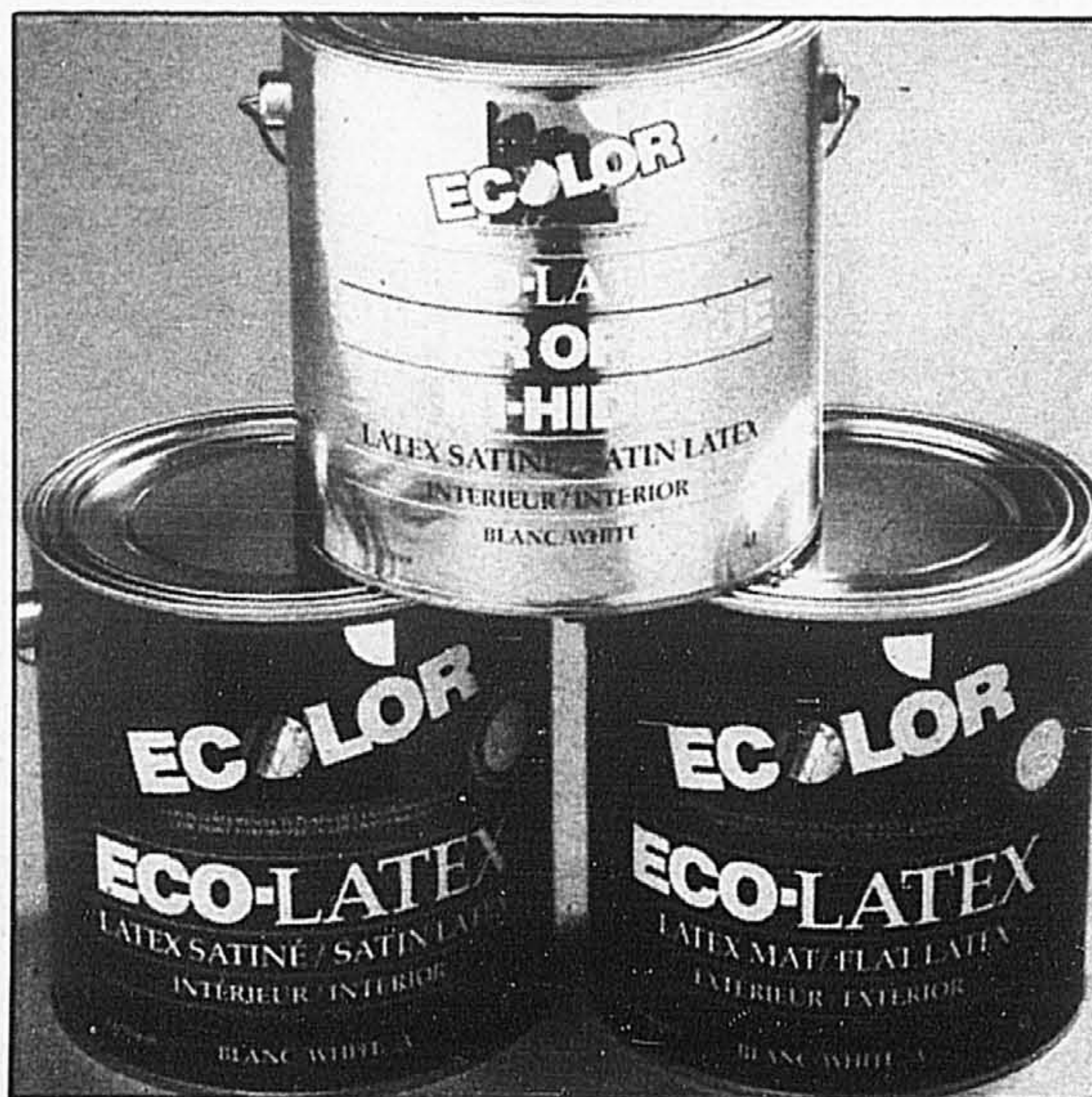
Recherche et développement

L'IPEC consacre environ 40 p. cent de son budget total de plus d'un million de dollars à la recherche et au développement. De concert avec l'IPEC, la Communauté urbaine de Montréal, Environnement Canada, Environnement Québec, les compagnies Multipack et Glopak, la firme d'ingénieurs Lavalin a mis au point un système de biofiltration pour dégrader les solvants organiques volatiles dans l'industrie de la flexographie (imprimerie sur sacs de plastique). Il s'agit d'un filtre de billes de tourbe garni de micro-organismes qui digèrent les solvants toxiques et les transforment en produits non dommageables pour l'environnement.

L'IPEC soutient, d'autre part, des recherches qui visent à définir la meilleure utilisation possible des plastiques dégradables et leur rôle dans la gestion des déchets. On remplaçait le plastique par le papier, le métal et le verre, on consommait 200 p. cent de plus d'énergie, continue Odette Mercier. Celle-ci rappelle que nos déchets domestiques ne contiennent que 7 p. cent de plastique en volume et 25 p. cent en poids. On retrouve environ 35 p. cent du plastique dans le secteur de l'emballage. Sans le plastique, dit-elle, nous retournerions à l'âge de pierre!

ECOLOR

UNE PEINTURE « VERTE » DE TOUTES LES COULEURS



M. Jacques Mayer, qui a créé la peinture «verte» de toutes les couleurs: Ecolor.



Jacques Mayer, président de Peinture internationale du Canada, vient de lancer sur le marché une peinture verte, au sens écologique du terme. Une peinture moins toxique, exempte de mercure et «réduite» en solvants.

Cela fait des mois qu'on en parle, qu'on vante les mérites de cette peinture et de son créateur. Mais maintenant qu'*Ecolor* — parce que c'est son nom — est née, on la boude! Tout le monde la trouve merveilleuse, mais personne ne l'achète.

« Un excellent succès d'estime! », lance Jacques Mayer, avec un rire où perce l'amertume. Pourquoi? Parce que les habitudes ne se changent pas aussi facilement et qu'un nouveau produit a besoin d'un immense battage publicitaire pour arriver à percer. Ce que le président de Peinture internationale n'est pas nécessairement prêt à faire.

Ateliers sans égouts

Il faut dire qu'il en a déjà fait beaucoup depuis ce jour d'automne 1986, où en déménageant son usine de l'avenue du Parc à Baie d'Urfé, il dut se résoudre à décontaminer le terrain qu'il occupait depuis près d'un siècle. Ce fut son chemin de Damas. Il jura, et pas trop tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Dans la nouvelle usine de l'ouest de l'île, les planchers des ateliers sont dépourvus de renvois d'eau. De cette façon, aucun risque que la peinture se déverse par mégarde dans les égouts de la ville. Les résidus utiles sont recyclés, les

indésirables sont entreposés et ramassés par une entreprise spécialisée dans les déchets toxiques.

Mais Jacques Mayer ne s'est pas arrêté là. Il a aussi installé, dans l'usine, un système de ventilation extrêmement efficace qui change l'air constamment, afin d'éviter toute concentration de pollution. Et ses laboratoires travaillent sans relâche à mettre au point des produits le moins polluants possible, dont, bien sûr, *Ecolor*.

Restes de peinture...

« On est tellement habitué à utiliser de la peinture qu'on a l'impression que c'est un produit tout-à-fait bénin, fait remarquer Jacques Mayer, dont les peintures couvrent tous les ponts de la ville. Or la peinture n'est pas un produit bénin et inoffensif. C'est un produit dangereux qu'il faut manipuler avec précaution. »

C'est pourquoi il a inscrit, bien en vue sur les contenants de peinture *Ecolor*, tous les ingrédients entrant dans sa fabrication. Pour donner l'heure juste et traiter les consommateurs en adultes responsables. C'est aussi pourquoi il a lancé, l'an dernier, une campagne d'information sur la façon de se débarrasser de ses restes de peinture.

On y enseignait aux gens à ne pas se servir d'eau courante pour laver leurs pinceaux imprégnés de latex; à faire sécher la peinture dans les contenants avant de s'en débarrasser, la peinture sèche étant beaucoup moins polluante; à s'informer de l'existence d'un système

d'enlèvement de ces produits dans leur ville, etc.

La campagne n'a malheureusement pas eu un grand succès. « Les gens sont plus ou moins intéressés à changer leurs vieilles habitudes », constate-t-il. Pas facile la vie d'apôtre!

...et bélugas

En fait, le volet de la campagne qui a eu le plus de succès, c'est la vente d'une affiche où se côtoyaient un saumon et un béluga. Et plus encore, l'adoption de sept bélugas qui folâtraient actuellement dans les eaux du Saint-Laurent et dont ils reçoivent, tous les trois mois, un bulletin de santé.

Un béluga est tellement plus excitant qu'une demi-douzaine de pots de peinture empilés dans son hangar et que quelques dizaines de pinceaux rincés dans l'évier de sa cuisine! Pourtant c'est cette négligence qui met leur espèce en danger. C'était ça le véritable objet de la campagne!

Jacques Mayer ne lâche pas pour autant. Lui qu'on prenait pour un zélé un peu dérangeant il y a à peine quatre ans, quand il a commencé à investir dans l'environnement, passe maintenant pour un héros.

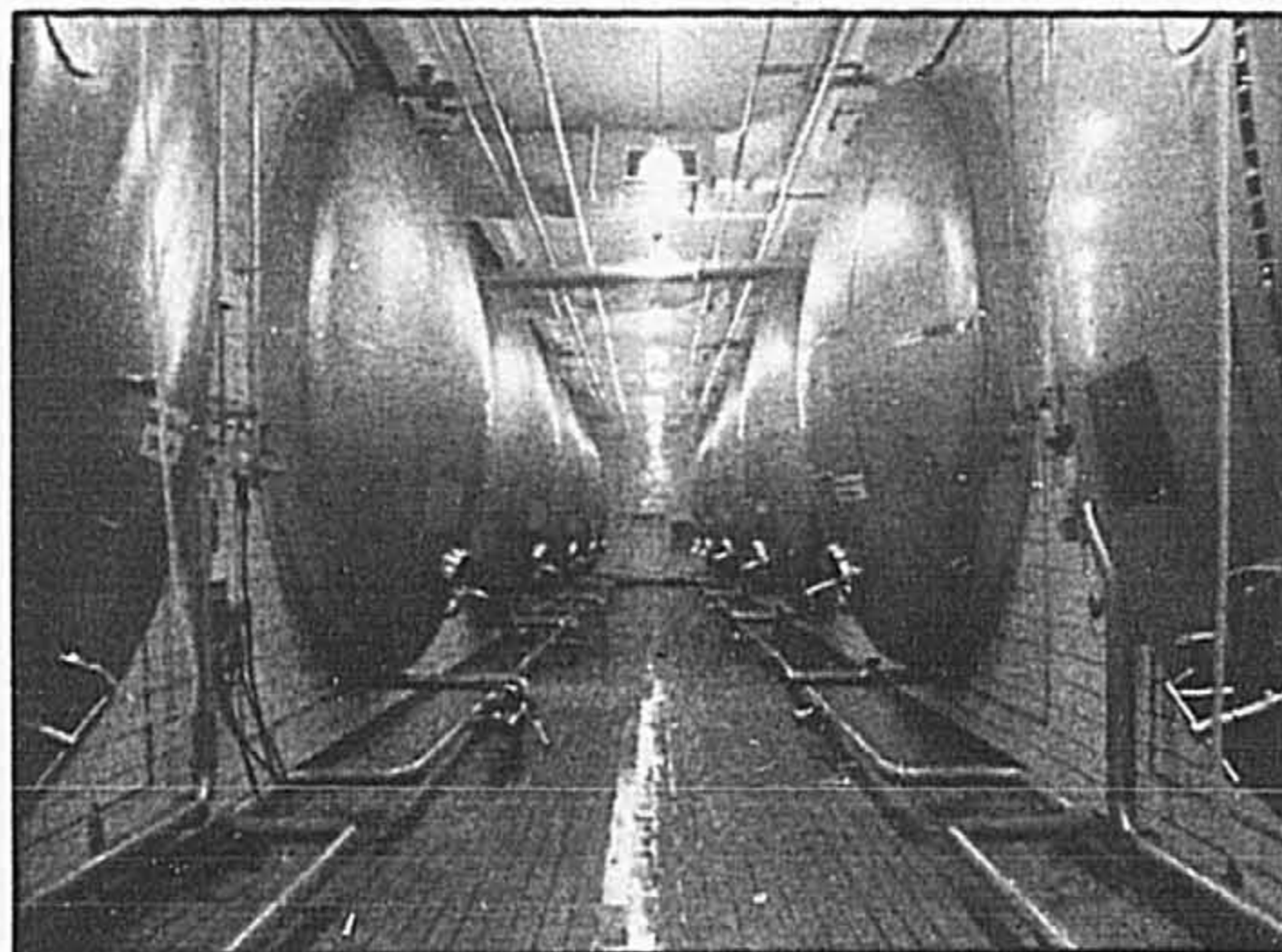
« Il ne faut pas se raconter d'histoires, se préoccuper d'environnement coûte cher, admet-il. Mais a-t-on vraiment le choix? À long terme, c'est la survie de la planète qui est en jeu. À court terme, la survie d'une entreprise dont la pérennité repose sur la perception qu'en ont les gens. Il ne faut pas voir ça comme une dépense, mais comme un investissement! »

PUBLIREPORTAGE

MOLSON/O'KEEFE

RIEN NE SE PERD,
TOUT SE RÉCUPÈRE

M. Réjean Houle,
directeur des relations
publiques.



Nous ne sommes pas
à l'intérieur d'un
vaisseau spatial, mais
dans le quartier des
celliers de garde de
l'usine de la rue
Notre-Dame.

La brasserie Molson/O'Keefe s'apprête à investir plusieurs millions de dollars pour mettre au point un système qui lui permettra de traiter ses eaux usées et d'en contrôler le degré d'acidité. Ainsi, quand les nouvelles normes émises par la Communauté urbaine de Montréal (CUM) entreront en vigueur, dans un an et demi, la brasserie sera fin prête.

«À la suite de la fusion des deux brasseries et de la décision de consolider les opérations à l'usine de la rue Notre-Dame, d'importants travaux de modernisation seront entrepris, annonce le porte-parole de la brasserie et ancien joueur du Canadien Réjean Houle. Nous allons en profiter pour installer ce nouveau système et ainsi nous conformer aux exigences à venir.»

Jusqu'à tout récemment, en effet, aucun règlement n'établissait le niveau acceptable d'acidité de l'eau. La CUM vient de corriger la situation. D'ici à 1992, les usines de son territoire devront s'y plier.

«Molson/O'Keefe est un bon citoyen corporatif, souligne Réjean Houle, qui porte aujourd'hui le vert aussi bien que jadis le bleu-blanc-rouge! Elle a toujours scrupuleusement respecté les règles du jeu et continuera à le faire.»

DES ACTES

Ce n'est en effet pas d'hier que la brasserie Molson/O'Keefe se préoccupe d'environnement et cherche à éviter le gaspillage. «Par exemple, fait remarquer Réjean Houle, ça fait plus de trente ans que la drêche est vendue pour la fabrication de la moulée destinée aux animaux de ferme.»

La drêche est ce résidu composé d'écorce et de grains de malt qui se dépose au fond des

cuves une fois qu'on a retiré le moût avec lequel on fait la bière. La drêche est récoltée et mise à sécher dans d'immenses cylindres de 60 pieds de long sur dix pieds de diamètre, puis empaquetée et dirigée vers les fabriques d'aliments pour animaux.

C'est une substance bourrée de protéines, explique le porte-parole de l'entreprise, qui ajoute que la levure, dont la teneur en protéine est encore plus élevée, prend le même chemin quand elle a fini sa «vie de levure».

C'est peu, allez-vous dire. La préoccupation pour l'environnement ne se manifeste pas seulement dans des actions à grand déploiement. Au contraire même. C'est souvent dans une multitude de petits actes concrets et efficaces qu'on mesure le réel souci d'une entreprise pour la protection de son environnement.

«Et il ne faut pas oublier que l'industrie brassicole est une industrie particulièrement propre, insiste Réjean Houle. Les bouteilles et les caisses ont toujours été réutilisables.» On estime en effet que 98 p. cent des bouteilles sont retournées à la brasserie. Les autres auront été brisées, ou, plus rarement mais tout aussi malheureusement, abandonnées dans la nature.

Quant à celles qui se brisent à l'usine même au cours des opérations de nettoyage, leurs éclats de verre sont soigneusement recueillis et expédiés à l'usine de fabrication de bouteilles qui a besoin de vieux verre pour en fabriquer du neuf.

Depuis le programme mis sur pied par le gouvernement québécois, les cannettes aussi sont récupérées. Restait les filets de plastique dans lesquels sont emprisonnées ces cannettes. «Sans

que ce soit exigé, Molson/O'Keefe a adopté les supports photodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent sous l'effet de la lumière», souligne M. Houle.

Enfin, toujours pour éviter le gaspillage et économiser l'énergie, la brasserie a depuis longtemps mis au point un système qui permet de réchauffer et de refroidir l'eau à même les opérations régulières plutôt que de recourir à un système parallèle.

AIR PUR À BON PRIX

Jusqu'à tout récemment, les quatre-vingts gerbeuses de Molson/O'Keefe fonctionnaient au gaz propane. Les gerbeuses sont ces chariots-élévateurs qui servent à manipuler les larges palettes où sont empilées les caisses de bière.

«Nous avons entrepris, il y a quelque temps, de convertir toutes les gerbeuses à l'électricité, explique Réjean Houle. Une opération qui sera doublement avantageuse: d'une part, cela permettra d'améliorer considérablement l'air ambiant et, d'autre part, il semble que le coût d'entretien soit moins élevé pour ce type de véhicules.» Comme quoi la protection de l'environnement n'est pas nécessairement synonyme de coûts supplémentaires.

«Nous sommes très sensibles au problème de l'environnement et prêts à faire notre part, conclut l'ancien numéro 15 du tricolore. C'est pourquoi nous souscrivons entièrement à la cause que défend la Fondation. Il y va de la survie de notre planète.»

UNE INDUSTRIE PROPRE

MOLSON  O'KEEFE

LA BRASSERIE MOLSON O'KEEFE

L'usage domestique des pesticides

**ATTENTION AU POISON
DANS NOS ARMOIRES!**

L'allure «pacifique» des maisons entourées de gazon d'un vert parfait trompe l'œil. Sous l'évier de la cuisine et sur les tablettes des cabanons, trônent des armes redoutables: les pesticides. Destinées à exterminer les insectes malvenus, les champignons indésirables et les pissenlits offensants pour la vue, ces poudres et potions ne sont pas inoffensives pour l'être humain et son environnement. Le danger qu'elles représentent se manifeste autant lors de l'épandage qu'au moment de jeter le produit devenu inutile, sans compter les risques d'absorption accidentelle par des enfants. Plus de 1000 cas d'intoxication par les pesticides sont rapportés chaque année au Centre de toxicologie du Québec.

Leur usage courant les rend pourtant anodins. Selon une étude menée par Environnement Canada, de concert avec le département de santé communautaire (DSC) de Lanaudière, et rendue publique en 1989, plus de 70 p. cent des habitants de cette région qui entretiennent un terrain utilisent des pesticides allant du très répandu «Raid» jusqu'aux redoutables 2-4D, captane et malathion. Ces jardiniers amateurs conservent à la maison, en moyenne, trois produits distincts. Chez certains, on en a même retrouvé jusqu'à 21, parmi lesquels figurait un pesticide banni du marché depuis 1948!

Un canon pour tuer une mouche

«Les gens sont peu conscients que le fait d'utiliser des pesticides est une solution extrême», souligne Francine Perron d'Environnement Canada, l'une des responsables de cette étude. «Avant d'acheter des produits, on devrait toujours se demander s'il n'existe pas des techniques plus douces et tout aussi efficaces. Et surtout, il faut remettre en question la nécessité d'avoir, autour de sa maison, un beau tapis vert dénué de tout insecte et de toute mauvaise herbe.» L'enquête de Lanaudière a révélé que les propriétaires de petits terrains en milieu urbain ou en banlieue faisaient davantage usage de pesticides que les citoyens des petites collectivités, pour des raisons avant tout esthétiques.

Il existe pourtant des solutions de rechange pour lutter tant contre l'invasion des insectes parasites que contre les épidémies de mauvaises herbes. L'apparition massive de pissenlits est, par exemple, le signe d'un entretien

inadéquat du terrain: mauvaise aération de la pelouse, tonte trop peu fréquente ou trop sévère, couche de terre arable insuffisante, etc. De vieux trucs ont par ailleurs fait leurs preuves, tels que l'assiette couverte de bière où viendront se noyer par dizaines les limaces qui ont investi le jardin. De plus, il existe maintenant sur le marché des pesticides d'origine biologique, moins nocifs pour la santé et l'environnement: la terre diatomée dont les particules perforent les entrailles des insectes, le *Bacillus thuringiensis* qui s'attaque aux chenilles, les savons insecticides, etc.

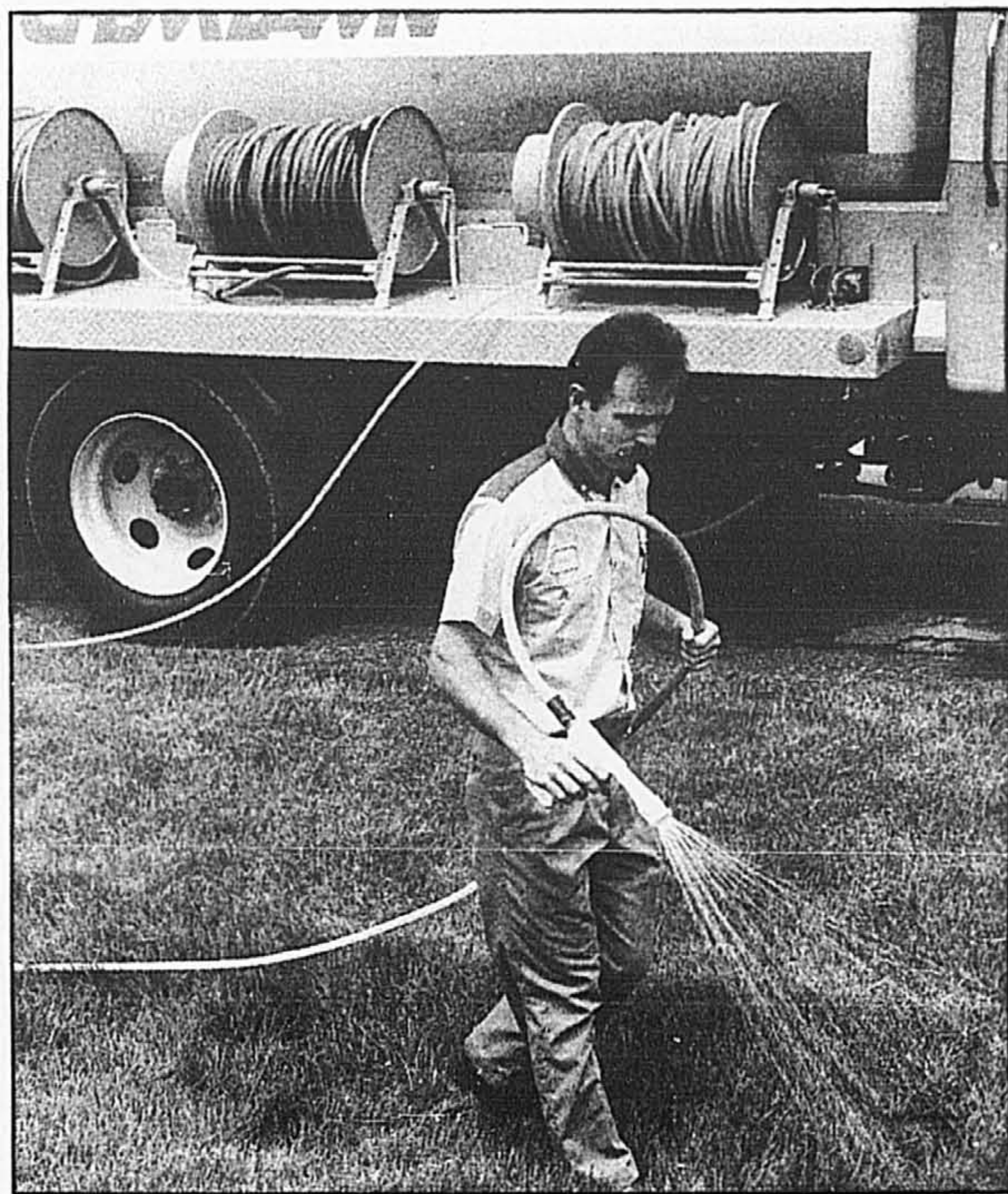
Votre certificat, s.v.p.?

L'enquête menée dans Lanaudière ainsi qu'une étude semblable effectuée sur le territoire de Lakeshore montrent qu'une proportion croissante de gens ont recours à des firmes spécialisées pour l'épandage des pesticides. Depuis février 1990, les travailleurs de ces entreprises doivent détenir un certificat délivré par le ministère de l'Environnement du Québec. L'examen qui précède leur certification touche surtout à l'utilisation sécuritaire des pesticides chimiques, mais teste également la connaissance des pratiques de rechange. Devant les pressions de citoyens conscients des dangers pour eux-mêmes et l'environnement, plusieurs firmes offrent aujourd'hui des programmes d'entretien «écologiques» où les méthodes mécaniques et les pesticides biologiques volent la vedette aux traitements choc.

Dans les pépinières et les centres jardins, les vendeurs devront l'an prochain se soumettre eux aussi à un tel examen. Souvent quitte pour glaner ses renseignements dans les dépliants produits par les fabricants de pesticides chimiques, le consommateur pourra donc de plus en plus recevoir des conseils avisés dans les points de vente spécialisés.

Un problème persiste cependant: comment éliminer les contenants de pesticides que l'on possède déjà? Les jeter avec les ordures ménagères ne résout rien puisque les substances peuvent contaminer le sol du dépotoir ou les émanations de l'incinérateur. À la suite de l'enquête du DSC de Lakeshore, les autorités ont organisé en 1987 une collecte des produits nuisibles. Plus de 80 tonnes ont alors été remplis d'une multitude de contenants où figuraient, aux côtés des pots de solvants et des résidus d'huile, les boîtes de pesticides souvent périmés. Ces déchets ont été confiés à une entreprise chargée de les

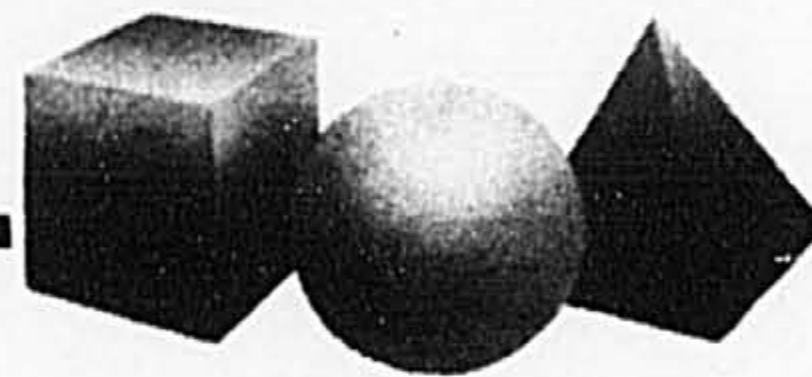
C'est à l'extérieur qu'on arrose, mais c'est à l'intérieur, souvent, que l'on garde les pesticides. Attention, danger!



détruire selon les normes de sécurité en vigueur. «Il s'agissait d'un projet pilote, explique Claudine Christin, agente de programmation au DSC Lakeshore. Son succès a entraîné l'instauration d'une collecte annuelle dans

quelques municipalités.» Comme le coût de collecte et d'élimination est élevé, 375\$ le tonneau lors de l'opération de 1987, les citoyens doivent se faire convaincre auprès de leur administration municipale.

Afin d'éviter l'accumulation des pesticides à domicile, Francine Perron suggère également que les compagnies offrent leurs produits dans des contenants plus petits, de manière à assurer que

**Le Groupe NRJ inc.**

Conseil en communication
Développement organisationnel

360, rue St-François-Xavier
Bureau 400
Montréal, (Québec)
H2Y 1S8

Des décisions à communiquer?
Des situations... délicates à expliquer?
Des groupes-cibles à convaincre?

Stratégiquement.
Systématiquement.

**Vous pouvez vous aider
à tirer le meilleur de nous-même
en appelant**

**Dominique Ferrandou Pierre Landry
(514) 282-9766**

L'usage des pesticides peut entraîner à long terme des problèmes aigus pour son utilisateur de même que pour l'écosystème.

tout le contenu soit utilisé lors d'un même traitement.

Mme Perron rappelle aussi que l'usage des pesticides peut entraîner à long terme des problèmes aigus pour son utilisateur de même que pour l'écosystème, problèmes auxquels on ne songe pas spontanément.

Certains pesticides autrefois courants se sont, par exemple, révélés cancérigènes ou mutagènes. Il faut aussi considérer que les produits répandus sur la pelouse se retrouvent en partie dans les égouts, les cours d'eau et les nappes souterraines. «En ville surtout, on a peur des bibittes, observe-t-elle. Mais à la limite, si on éliminait tous les insectes parasites, leurs prédateurs ne survivraient pas davantage: une prochaine vague de parasites aurait alors beau jeu pour proliférer.»



Aux grands maux, les petites ruses

La lutte contre l'invasion des perce-oreilles au moyen de vieux journaux sous lesquels les petites bêtes noires s'agglutinent, l'élimination des pucerons des plantes en pot grâce à la vaporisation de savon à vaisselle dilué dans de l'eau, le contrôle des pissenlits par un meilleur entretien technique plutôt que chimique de la pelouse: voilà autant de ruses proposées pour remplacer le recours systématique aux pesticides.

Quelques organismes diffusent aujourd'hui de telles informations, au moyen de brochures et dépliants. Environnement Canada a notamment conçu en collaboration avec le Département de santé communautaire (DSC) de Lanaudière, une série de cinq feuillets traitant des moyens de recharge aux pesticides. Ces fiches seront disponibles au mois de mai. «Elles sont remplies de trucs simples et sûrs pour résoudre les problèmes les plus courants», assure Suzanne Hamel Fortin, omnipratrice responsable des dossiers environnementaux au

DSC Lanaudière. Les thèmes suivants y sont abordés: entretien préventif de la pelouse, solutions aux invasions d'insectes dans la maison, problèmes et traitements de la pelouse, des fleurs, des arbustes et arbres fruitiers.

Il est également possible de consulter:

- Pesticides, le moins possible. Solutions de recharge aux pesticides chimiques pour pelouses, arbres, arbustes et potagers. Dépliant publié par le ministère de l'Environnement du Québec.
- Une belle pelouse? C'est possible sans produits chimiques. Dépliant publié par Nature-action, groupe de Saint-Bruno-de-Montarville. Ce groupe vend également une petite affiche de coroplast avec l'inscription: Pesticides? non merci!
- Guide d'utilisation domestique des pesticides. Brochure de 32 pages publiée par le DSC Lakeshore (Pointe-Claire).

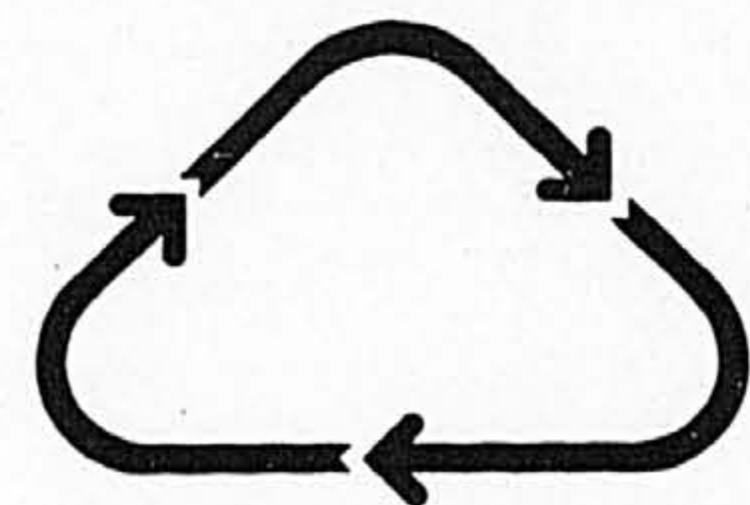
Au Québec depuis 20 ans, quand on parle de recyclage, on parle de Robert Péloquin & fils.

En 1989, l'équipe de Robert Péloquin et fils ltée a recyclé:

60 000 tonnes de verre
4 000 000 lbs d'aluminium
10 000 000 lbs de plastique

Aujourd'hui, le plus important recycleur québécois se dote d'une nouvelle image.

S'inscrivant comme chef de file dans la nouvelle politique de récupération et de recyclage au Québec, Robert Péloquin et fils ltée, grâce à son infrastructure moderne, répond à la demande croissante de ceux et celles qui agissent pour préserver notre environnement.



PÉLOQUIN
RECYCLAGE

Robert Péloquin & fils ltée
5441, rue Notre-Dame-Ouest
Montréal (Québec) H4C 1T8
Téléphone: 932-4474
Télécopieur: 931-7445

5955, rue Frontenac
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7A9
Téléphone: (514) 774-4989

LA QUALITÉ DE VIE DE DEMAIN

L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE LAVAL

On aura beau avoir le service de l'Environnement le plus efficace, adopter les règlements les plus sévères, si les citoyens ne sont pas sensibles à l'environnement, s'ils ne sont pas convaincus qu'ils ont leur rôle à jouer, on n'ira pas très loin.

André Perrault, directeur du service de l'Environnement de Laval est formel. À la base de toute politique municipale de l'environnement, il doit y avoir une volonté claire et partagée par l'ensemble de la communauté: citoyens, entrepreneurs, commerçants...

La municipalité doit par ailleurs assumer le leadership de toute cette bonne volonté. C'est pourquoi, en août 1988, Laval créait son service de l'Environnement, l'une des rares municipalités qui aient fait ce geste au Canada. Ce service permettra à Laval de mieux coordonner les actions et d'entretenir de meilleures relations avec les autres paliers de gouvernement en matière d'environnement.

« Cette préoccupation de l'environnement est relativement récente, rappelle le directeur. Il faut un certain temps pour changer les mentalités. Nous devons nous employer à faire partager cette préoccupation par l'ensemble des Lavallois. »

ACTION ENVIRONNEMENT

Laval a pris un virage environnemental d'envergure en créant son service de l'Environnement, un service à la population pratiquement sans égal au pays. Il a donné naissance à Action Environnement, au printemps 1989, un programme dans lequel Laval a injecté plus de 1 million de dollars en 1989.

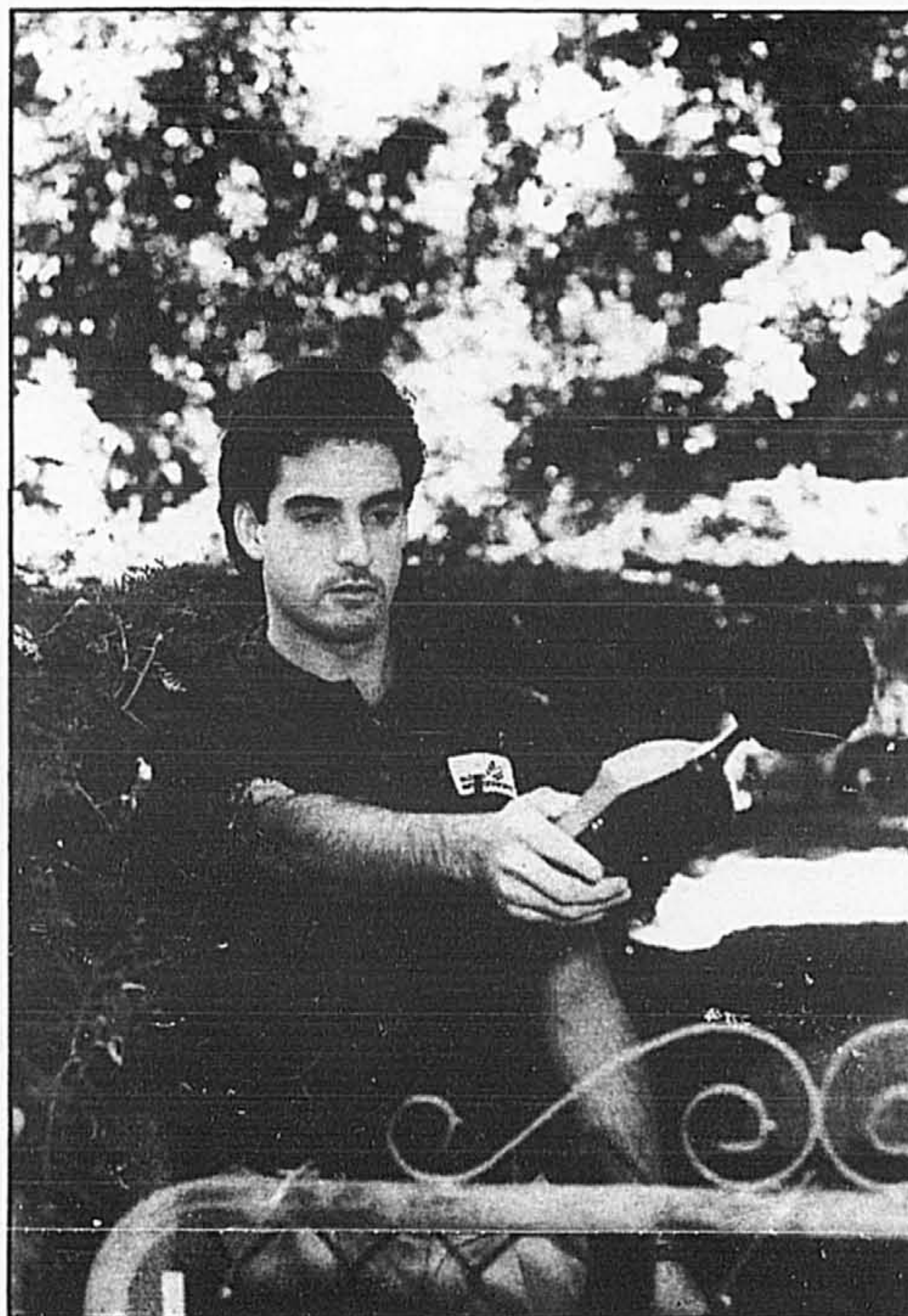
Action Environnement est un programme d'information, de protection, de conservation et d'amélioration de l'environnement de Laval comptant une équipe de 30 personnes munie de 10 véhicules identifiés et d'équipement spécialisé.

Action Environnement a mené une campagne de sensibilisation à la qualité de l'eau produite à Laval.



Il vise en grande partie à informer les citoyens sur les principaux problèmes de pollution, et, surtout, de les inciter à collaborer à l'effort municipal pour protéger et améliorer l'environnement.

Le programme consiste en des mesures pour améliorer la qualité de vie de la population lavalloise reflétant une politique environnementale globale. Parmi celles-ci, des mesures et règlements pour réduire le bruit communautaire, la surveillance et le contrôle de la pollution de l'air, la



Des mesures antibruit sont au nombre des activités de l'équipe Action Environnement au cours de la saison estivale.

concrétiser la préoccupation environnementale de Laval et sa volonté d'intégrer la population à sa démarche.

SIX DOMAINES D'INTERVENTION

La nature peut vivre sans l'être humain, l'être humain ne peut vivre sans la nature. Cette réalité n'est désormais plus un secret pour personne. Elle définit par ailleurs toute l'importance qui doit être accordée à l'environnement.

collecte de déchets domestiques dangereux et la protection des rives du littoral.

De plus, Action Environnement consiste en des actions innovatrices: entre autres, visites des usines d'épuration et de filtration, activités d'amélioration des rivières entourant Laval, distribution de trois dépliants d'information aux 120 000 portes de la ville, conférences de presse et vidéo Action Environnement. Les interventions rapides et efficaces auprès des citoyens et les interventions d'urgence font également partie des services du programme.

« Les dépliants que nous avons distribués ont suscité beaucoup d'intérêt. Ils portaient sur l'approche globale de Laval, la réglementation municipale, l'eau potable et les déchets domestiques dangereux. La réponse a été excellente, se réjouit André Perrault. Les gens nous appellent pour avoir des renseignements supplémentaires ou pour faire des suggestions. »

Toujours dans l'optique d'être plus visible et plus accessible à la population, le service de l'Environnement s'est doté d'une identité visuelle pour son programme Action Environnement. C'est ainsi que les uniformes des membres de l'équipe et les véhicules arborent la signature Action Environnement.

C'est un programme spécifiquement créé pour

En regard de sa mission, le service de l'Environnement a identifié six domaines dans lesquels il est important d'entreprendre des actions, tant de prévention que d'intervention, afin de conserver notre environnement et assurer la qualité de vie de demain.

Il s'agit de l'alimentation en eau potable pour les 300 000 Lavallois, la conservation des 75 kilomètres de rives, l'assainissement des eaux usées, la planification des réseaux d'égouts et d'aqueduc, la gestion des déchets solides ainsi que la salubrité et l'hygiène du milieu.

C'est ce respect de la nature et de nos besoins qui a guidé Laval dans l'élaboration globale de son approche face à l'environnement: la conservation et l'amélioration de notre milieu de vie, de notre environnement. Pour donner à l'environnement tous les soins nécessaires à son bien-être, ce que ça prend avant tout, c'est de la bonne volonté.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est en voie de démontrer qu'il est possible, dans le contexte socio-économique actuel, de favoriser un esprit de consensus et de responsabilité. Des notions qui sont essentielles pour un engagement sur la voie du développement durable.

L'organisation mise en place pour relever un tel défi a exigé des Jeannois et des Saguenéens des efforts considérables de concertation qui ont mené à la tenue des États généraux de l'environnement (26 novembre 1988) et qui leur permettent aujourd'hui d'être en mesure, au plan environnemental, de réaliser des actions bien concrètes.

Consultation tous azimuts

Directeur général du Conseil régional de l'environnement (CRE), Alain Bergeron rappelle que cette idée de tenir des États généraux de l'environnement revient à Jean-Guy Renaud, ex-président de la table sectorielle sur l'environnement du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) et ex-président du comité organisateur de cet événement majeur que furent les États généraux.

L'un des points marquants du large exercice démocratique réalisé à l'instigation du CRCD et du CRE, commente le directeur gé-



Alain Bergeron, directeur général du Conseil régional de l'environnement (CRE).

nes existantes, de même que d'élargir la sensibilisation et l'éducation de leurs membres face à leur milieu de vie.

«Il faut reconnaître que l'initiative environnementale envisagée était audacieuse, car il n'était pas du tout évident, à ce moment-là, que l'exercice pouvait porter fruit. Rassembler, à une même table, des écoles militantes de la première heure et des industriels «pollueurs» qui par le passé avaient dans quelques cas servi de cible à ces mêmes écoles, tenait de la haute voltige.

«Heureusement, les participants ont démontré un vif intérêt pour la démarche mise de l'avant. Et cela est d'ailleurs tout à leur honneur, car ils ont accepté collectivement de prendre ce beau risque.»

Il faut aussi préciser que quelques rares entreprises, dont Hydro-Québec, ont mis un certain temps avant de véritablement mettre à profit les tribunes qui leur étaient offertes. «Mais la tâche noire sur le bulletin revient sans contredit à la municipalité de Jonquières qui a refusé tout autant de participer aux colloques de zone que de fournir un appui financier aux organisateurs», souligne le porte-parole du CRE.

Au total, les discussions intervenues lors des quatre colloques de zone préparatoires aux États généraux ont donné lieu à 89 propositions d'action et à 24 projets concrets.

Le jour «J»

Dans l'esprit de plusieurs Jeannois et Saguenéens, le jour «J» demeurera une date mémorable pour une double raison. D'abord, la veille, c'est-à-dire le 25 novembre 1988, un tremblement de terre de magnitude 6 sur l'échelle de Richter et dont l'épicentre se trouvait à 35 km au sud de Chicoutimi, secouait la majeure partie du Québec. L'autre raison: les États généraux ont connu un succès retentissant.

Le directeur général du CRE rappelle d'ailleurs avec fierté que l'ex-ministre de l'Environnement du Québec, Clifford Lincoln, n'avait pas hésité dans son discours de clôture des États généraux à qualifier d'avant-gardiste et de belle région verte la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Essentiellement, mentionne le directeur général, la journée des États généraux a permis d'élaborer par le biais de consensus, un ordre de priorité parmi la masse de données recueillies antérieu-

rement. L'imposition de normes environnementales plus sévères, la récupération, la restauration des sites dégradés, l'expérimentation de nouvelles techniques et le financement des divers groupes environnementaux comptent parmi les nombreuses priorités qui y ont été retenues.

Un premier bilan

Vu la quantité considérable d'informations techniques et autres fournies par les groupes participants, les intervenants de la table sectorielle sur l'environnement du CRCD, conjointement avec le CRE, ont pris la décision de produire un premier bilan ou portrait d'ensemble de l'état de l'environnement régional.

Intitulé «Pour que demain soit», le document rendu public en novembre dernier constitue un cadre de référence qui permet une meilleure évaluation des mesures correctrices à prendre et favorise les changements nécessaires à l'intégration du volet environnemental au développement socio-économique.

Un tel bilan est une première au Québec et au Canada. Ce document est un outil précieux pour les groupes désireux de bien circonscrire la situation environnementale actuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean de réaliser des actions bien concrètes dans leurs milieux respectifs.

Des retombées

Les retombées des efforts investis dans les États généraux devraient être encore perceptibles lors de la tenue de la conférence socio-économique régionale prévue pour l'automne prochain, estime le directeur général.

Tout récemment encore, dans le cadre du colloque sur le développement durable tenu à Montréal, bon nombre de participants d'autres régions du Québec se sont enquis auprès du CRE des efforts qu'il a dû mettre de l'avant pour «démarginaliser» le discours environnemental de même que pour financer la mise sur pied d'une stratégie régionale similaire de conservation et de protection de l'environnement.

«Personnellement, conclut Alain Bergeron, je considère qu'il appartient à chacune des autres régions du Québec de déterminer les moyens de s'engager sur la voie du développement durable. Il se peut que dans quelques cas cela passe par un tout autre moyen que la tenue d'États généraux. Il appartient aux intéressés de découvrir les meilleures voies à emprunter.»

Chacun est comptable de son environnement

**Caron Bélanger
Ernst & Young
COMPTABLES AGRÉÉS**

Montréal (514) 875-6060

Laval (514) 337-8105

Hull-Ottawa (613) 232-1511

Granby-Bromont (514) 375-4400

Montréal-Rive-Sud (514) 671-1960

Québec (418) 524-5151

La Malbaie (418) 665-4465

Protéger l'environnement, c'est penser à leur avenir!

Soucieuse de protéger la qualité de l'environnement
et d'assurer un avenir meilleur à nos enfants,
Petro-Canada a été la première société pétrolière nationale
à retirer ses essences au plomb du marché.

Par cette initiative, Petro-Canada se range parmi les entreprises
qui ont fait de la protection de l'environnement leur principale
préoccupation. Ce n'est là qu'une des multiples mesures que
compte prendre Petro-Canada afin que nous puissions tous jouir
d'une meilleure qualité de vie.

À Petro-Canada, nous croyons que
chaque geste posé pour protéger l'environnement
est d'une importance capitale pour l'avenir
de nos enfants et de l'humanité.



Au service des gens d'ici

Développement international

L'ENVIRONNEMENT, LE CANADA Y VOIT

Les Canadiens ont gagné une réputation enviable pour leur engagement en développement international. Et si on parle d'environnement, le Canada a été un des premiers pays à tenir compte de cette préoccupation dans l'attribution de son aide au tiers monde.

Partout dans les pays en développement, l'environnement est menacé. Certaines régions sont déjà le théâtre de désastres écologiques. Dans une arène économique mondiale où les combats ne se livrent pas à armes égales, certains pays aux prises avec des besoins pressants dus à une croissance démographique effrénée n'ont parfois même pas les moyens d'investir dans le long terme. Dans ces pays, les problèmes environnementaux revêtent un caractère particulièrement aigu.

En Amérique latine, l'Amazonie perd plus de 12 000 km² de forêt par année, les zones forestières

des Andes et de l'Amérique centrale voient leur superficie diminuer de jour en jour et déjà 20 p. cent des terres du continent sont désertiques. L'Asie fait également face à de graves problèmes environnementaux dont l'érosion, le déboisement, la pollution industrielle, la pollution de l'air et des régions côtières. La dégradation de l'environnement n'épargne pas les îles du Pacifique-Sud et des Antilles où l'élimination des déchets, la pollution de l'eau, l'érosion du sol et du littoral, la gestion des forêts et des pêcheries, la mauvaise utilisation des terres et l'extinction d'un nombre croissant d'espèces fauniques sont parmi les principaux sujets d'inquiétude.

Enfin, le continent africain est durement touché par la détérioration des sols, l'épuisement des pâturages, la sécheresse, la désertification et la culture excessive. L'économie de l'Afrique dans son ensemble souffre des problèmes environnementaux et on y



Quatre-vingts pour cent des habitants des pays en développement dépendent du bois comme source d'énergie.

enregistre une progression constante des taux de malnutrition et de mortalité. Aussi, parce que les besoins des populations de cette région du globe sont les plus criants à l'heure actuelle, le Canada y concentre ces années-ci son effort de soutien au développement.

L'ACDI veille au grain

L'Agence canadienne de développement international (ACDI), créée en 1968, constitue l'instrument privilégié de réalisation de l'aide canadienne aux pays du tiers monde. Selon Gilles Lamoureux, conseiller spécial de l'Agence pour les questions environnementales, le Canada a fait preuve de leadership dans ce domaine dès les années 70. Mais avec l'adoption en 1988 de la Charte canadienne de l'aide publique au développement et avec l'inclusion de l'environnement dans ses priorités d'intervention, le Canada prenait des engagements officiels.

La politique actuelle de l'ACDI en matière d'environnement est claire. Gilles Lamoureux précise que «tous les projets sous l'entière responsabilité de l'ACDI doivent passer au crible de l'évaluation environnementale. Seuls les projets multilatéraux, c'est-à-dire impliquant une action concertée avec plusieurs pays, échappent à

Ultramar respecte les grands espaces



cette règle mais, encore là, l'ACDI doit faire valoir la problématique environnementale auprès de ses partenaires».

En plus d'une préoccupation intégrée à l'ensemble de ses activités, l'ACDI finance de nombreux projets conçus dans une perspective environnementaliste. Parmi ceux-ci, un bon nombre sont orientés vers l'amélioration de la qualité de l'environnement. Par exemple, au Sahel, en Afrique, on met l'accent sur la stabilisation du couvert végétal, le rétablissement de l'équilibre alimentaire et le développement des sources d'énergie renouvelable.

D'autres projets visent à renforcer l'autonomie des pays en développement dans la gestion de l'environnement. Gilles Lamoureux insiste sur l'importance accordée par l'ACDI à cet objectif et mentionne que les projets en ce sens sont aussi nombreux que variés. Ainsi, au Népal, au Pakistan et dans les Caraïbes, le Canada a apporté un soutien à l'élabo-



En Chine, dans les cultures intercalaires, le paulownia fait des merveilles à cause de sa croissance très rapide.

ration de stratégies nationales visant à mettre en pratique le principe de développement durable. En Indonésie, un programme de formation et d'éducation, dont la troisième phase bénéficiera de 35 millions de dollars en cinq ans, permettra d'améliorer le contrôle par des experts locaux d'une foule d'aspects dont la gestion des toxiques, les études d'impact, le droit de l'environnement et la création de réseaux de recherche en environnement.

La sensibilisation est un autre volet de l'engagement de l'ACDI, qui finance entre autres des forums internationaux et des activités d'information de toutes sortes. Enfin, l'aide de l'ACDI à la collecte et à la gestion des données de base sur l'environnement se concrétise principalement dans des projets de cartographie où, notamment, l'expertise canadienne en télédétection peut être mise à contribution.

D'après ses propres estimations, l'ACDI affecterait entre 20 et 25

pour cent des fonds d'assistance bilatérale (ententes entre le Canada et un pays en développement) à des projets destinés à améliorer la gestion, la conservation et le renouvellement des ressources du milieu, ce qui représenterait environ 250 millions de dollars annuellement.

Malgré l'imposition d'une limite à la croissance de l'aide publique au développement dans le nouveau budget fédéral, l'ensemble des crédits alloués en 1990-1991 totaliseront 2,9 milliards, soit 188,4 millions de plus qu'en 1989-1990. L'ACDI gère environ 75 p. cent de ces fonds, le reste étant réparti entre divers organismes internationaux et canadiens. Parmi ces derniers, le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), basé à Ottawa, recevra 114 millions de dollars.

LAVAL... Un choix naturel !

BIENVENUE CHEZ-NOUS !

*Pour des visites guidées
dans nos sites naturels !*

*Pour vos congrès et
réunions dans un
environnement de qualité !*

*Pour vos activités dans
nos espaces verts !*

*L'environnement nous
préoccupe...
et nous occupe !...*



OFFICE DU TOURISME DE LAVAL
1555, boulevard Chomedey, bureau 110
Laval, Qc H7V 3Z1 Télécopieur: 682.7304

682-5522

Rechercher des solutions durables

Au CRDI, les chercheurs sont confrontés depuis longtemps au lien entre développement et envi-

ronnement. En particulier en agriculture, en foresterie et dans les pêcheries, le CRDI soutient depuis sa fondation en 1970 les efforts des chercheurs du tiers monde pour trouver des solu-



Dans les pays en développement, le problème consiste à concilier progrès et conservation des ressources. Ce n'est pas une mince tâche.

tions durables aux problèmes environnementaux.

Parmi les nombreuses réalisations du CRDI, le responsable des services d'éducation de l'organisme, Jean-Marc Fleury, parle avec enthousiasme des cultures intercalaires, une idée qui a pris des formes diverses et qui a donné des résultats spectaculaires dans plusieurs pays. En gros, la technique consiste à planter des arbres ou des arbustes en rangées, de façon à former des couloirs dans lesquels on peut intercaler diverses cultures comme le blé, le maïs ou le coton. Les racines des arbres stoppent l'érosion, enrichissent le sol et aident à garder l'humidité; les branches et les feuilles peuvent fournir un ombrage bénéfique ou contribuer à enrichir la terre lorsqu'elles sont laissées sur le sol. «Depuis sa participation à la création du Conseil international de recherche en agroforesterie, au Kenya, il y a plus de 10 ans, le CRDI a largement contribué aux recherches dans ce domaine», ajoute Jean-Marc Fleury.

Pour David Brooks, responsable des programmes d'environnement au CRDI, un développement qui tient compte de l'environnement peut être rentable à court terme. Pour appuyer ses dires, il cite un projet réalisé avec des pêcheurs de poissons d'aquarium aux Philippines. «Traditionnellement, explique David Brooks, ces pêcheurs dispersaient du cyanure dans l'eau et cueillaient ensuite les poissons «endormis» flottant à la surface. Malheureusement, beaucoup de ces petits poissons très colorés et très appréciés dans le monde entier mouraient empoisonnés; sans compter la destruction de nombreux autres organismes vivants touchés par le cyanure.» Le CRDI a contribué à mettre au point une nouvelle technique de filets à mailles fines qui s'est révélée plus efficace et qui a permis d'augmenter les revenus des pêcheurs.

Lors d'une enquête réalisée en 1988 par la firme Decima de Toronto auprès de 1 000 Canadiens, la majorité des personnes interrogées mentionnait l'environnement comme problème mondial numéro un. Certes, les pays industrialisés voient de plus en plus l'urgence de se responsabiliser face aux problèmes environnementaux du tiers monde. Selon toutes probabilités, la population mondiale doublera au cours du prochain siècle, avec pour effet d'accroître la pression sur les ressources naturelles du globe. L'environnement est bel et bien un défi planétaire et nous commençons à peine à le relever.

Des raisons terre à terre de favoriser le nucléaire.



Depuis quelques années, la protection de l'environnement est au cœur de nos préoccupations. L'intérêt accru que nous portons à la nature constitue une raison de faire appel à l'électricité d'origine nucléaire.

Les raisons sont évidentes.

Les pluies acides étouffent la vie dans nos lacs et menacent la survie de l'industrie du sirop d'érable. L'effet de serre (le réchauffement global de la température) va entraîner un assèchement des terres cultivables et des inondations dans toutes les régions côtières.

Les deux problèmes sont dans une large mesure attribuables aux gaz que dégagent les combustibles fossiles en brûlant.

D'un autre côté, la production d'électricité à l'aide de réacteurs nucléaires CANDU est propre. Elle ne contribue pas à accroître les précipitations acides ou les émissions de gaz carbonique qui est le principal responsable de l'effet de serre.

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) consacre chaque année 50 millions \$ à des travaux de recherche sur l'environnement. 120 de nos scientifiques et ingénieurs œuvrent dans ce secteur.

Nous estimons qu'il existe des méthodes permettant d'entreposer les déchets nucléaires jusqu'à ce qu'ils ne constituent plus une menace. Le confinement d'une quantité relativement faible de combustible nucléaire irradié est préférable au déversement massif dans l'atmosphère des polluants que dégagent les combustibles fossiles.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements au sujet des autres avantages que présente l'énergie nucléaire sur le plan de l'environnement, détachez le coupon ci-après et expédiez-le par la poste à EACL. Nous serons heureux de répondre à vos demandes de renseignements.

★ Énergie atomique du Canada limitée

- Retourner le coupon aux Affaires publiques d'EACL au 344, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0S4.
- ☐ Je désire obtenir de plus amples renseignements au sujet des avantages de l'énergie nucléaire sur le plan de l'environnement.
- ☐ Je désire obtenir de plus amples renseignements au sujet d'Énergie atomique du Canada limitée.
- Nom _____
- Adresse _____
- Ville _____ Province _____
- Code postal _____ Numéro de téléphone _____
- Préférence linguistique: ☐ Anglais ☐ Français